

(L'orthodoxie de Lacordaire mise en doute!)

OBSERVATIONS CRITIQUES

sur les

CONFÉRENCES DU R. P. LACORDAIRE

AVEC LA SUITE

SECONDE ÉDITION

PARIS. — IMPRIMERIE A.-B. ROCHETTE
72-80, boulevard Montparnasse, 72-80

Page 31, 16[e] *ligne* ; auctorita *lisez* : auctoritas — *Page* 110 1[re] *ligne* : invinsiblement, *lisez* : invinciblement.

OBSERVATIONS
CRITIQUES
SUR
LES CONFÉRENCES
DU
R. P. LACORDAIRE
AVEC LA SUITE

PAR

M. L'ABBÉ VÉTU
Chanoine honoraire de Dijon et de Paris

SECONDE ÉDITION

Augmentée d'un Opuscule intitulé : Le R. P. Lacordaire réfuté d'avance par la Sorbonne dans la *Censure de l'Emile* et par Bergier dans *La Certitude des preuves du Christianisme*, contre Freret. L'opuscule termine en répondant à cette question : *Comment la sagesse de Rome a-t-elle fixé les idées des Catholiques sur la valeur, les droits et l'usage de la raison?*

PARIS
Chez J. POUGEOIS, Libraire
Rue Madame, 3
près Saint-Sulpice

1870

AVERTISSEMENT

Les mêmes motifs qui m'ont porté à donner au public mon ouvrage sur la Prédication (1), m'engagent à prendre la plume pour lui faire part de mes observations sur les conférences qui ont été faites par le R. P. Lacordaire, pendant les mois de décembre 1843 et de janvier 1844. La réputation de l'orateur, la foule qui se pressait à Notre-Dame pour l'entendre, pourraient facilement accréditer les erreurs qu'il a soutenues et le mauvais genre qu'il a adopté. Il importe donc de réclamer en faveur de la saine doctrine et du bon goût. Tel est le but que je me suis proposé ; le public éclairé jugera si mes observations sont justes et mes réclamations fondées.

Quoique le P. Lacordaire soit déjà connu

(1) Les vrais Principes sur la Prédication ou Manière d'annoncer avec fruit la parole de Dieu, 3 vol. in-8°.

sous le rapport des opinions, et qu'on sache bien comment il prêche, il n'est pas inutile de faire remarquer de nouveau ses erreurs et ses travers. Cette manifestation aura un bon effet, surtout sur le jeune clergé et sur les jeunes gens qui pourraient penser à l'imiter.

Il serait fâcheux que des âmes droites, qui ont de la pente pour la piété, se laissassent séduire par la faveur momentanée accordée à un genre qui est loin d'être ecclésiastique. Il ne convient ni à un prêtre ni à un religieux. Suivons les traces de nos pères et gardons-nous des nouveautés profanes. C'est ici où le progrès consiste à reculer si l'on veut avancer.

OBSERVATIONS CRITIQUES

sur les

CONFÉRENCES DU R. P. LACORDAIRE

AVEC LA SUITE

On peut considérer ces conférences sous deux rapports, le fond ou les principes et le style. Sous le rapport des principes on y découvre des traces bien prononcées des anciennes opinions de l'orateur. Ce sont les mêmes idées que celles de M. de Lamennais, sur l'impuissance de la raison. Le P. Lacordaire a seulement changé le système. Il ne détruit pas la raison au nom du *sens commun,* comme son ancien maître, ou au nom de la foi comme un autre auteur (qui est revenu à la saine doctrine); mais il l'anéantit au nom de ce

qu'il appelle la *translumière* (1). Cette méthode où le vrai est mêlé au faux, présente un piége où plusieurs se laissent surprendre. Elle n'est pas nouvelle. Les pélagiens anéantissaient la grâce au nom de la nature, et les jansénistes, la liberté au nom de la grâce. C'est au nom de la liberté qu'on bouleverse les empires. Il en sera toujours ainsi.

Comme l'Église est dirigée par le Saint-Esprit, elle n'est point surprise par les illusions de l'erreur. Ses décisions maintiennent intact le dépôt de la doctrine, et les fidèles ont dans son autorité un sûr garant de leur foi. Elle a défendu la grâce contre les pélagiens et la liberté contre les jansénistes et les fatalistes. Ses pontifes et ses docteurs ont maintenu les droits de la raison, comme ceux

(1) C'est la *grace* qu'il n'ose pas nommer, parce qu'en style romantique ce n'est pas l'usage d'appeler les choses par leur nom. C'est trop commun. Tout le monde comprendrait. Où serait alors l'admiration et l'enthousiasme. Cependant il faut rendre justice à l'auditoire. Depuis le moment où le P. Lacordaire a exposé son système translumineux, la foule a considérablement diminué. La singularité de la forme et l'attente de quelque chose de neu l'avait attirée ; mais dès le moment qu'un instinct catholique lui a laissé entrevoir que ce qu'on donnait comme la doctrine de l'Église n'était qu'une opinion particulière, alors elle n'a plus montré le même empressement. Tant il est vrai qu'il ne faut pas toujours juger d'un orateur par la foule qui va l'entendre. Cette marque est très-équivoque.

de la foi et de la grâce contre ceux qui les ont attaqués. Tout donner à la raison en niant la grâce, ou tout donner à la grâce en niant la raison, sont deux excès qu'il faut éviter, parce qu'ils sont tous deux dans le faux.

Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avons avancé relativement aux erreurs du P. Lacordaire sur la raison. Observons d'abord que quand il s'agit de certitude rationnelle, il ne peut pas être question des enfants, mais seulement des personnes qui ont assez d'âge pour raisonner.

Pour plus d'exactitude je ne citerai point de mémoire, quoique j'aie le souvenir bien présent de ce que j'ai entendu. Je prendrai les propositions dans le journal même (*l'Univers*) qui a donné au public les plus longs extraits de ces conférences. Ils sont absolument conformes à ce que j'ai entendu et aux notes que j'ai prises dans le moment même du débit.

Je lis dans le n° du 4 janvier le passage suivant (5e conférence) :

« L'humanité est condamnée à ne pas savoir, à se gouverner par des motifs dont elle ne se rend pas humainement raison ; et si cela est vrai pour une science unique, pour les mathématiques, pour l'histoire, pour un ordre de connaissance quelconque, qui est pourtant limité, que sera-ce de la doctrine catholique ?

« La doctrine catholique, sous le rapport rationnel, a ses racines dans la métaphysique, dans l'histoire, dans la politique, dans les sciences naturelles. Dans la métaphysique, par l'étude de Dieu et de l'âme, des substances spirituelles et de leurs rapports avec des substances matérielles : dans l'histoire, parce qu'elle s'appuie sur des faits qui se sont passés à toutes les époques du monde, et qui se complètent encore chaque jour : dans la politique, puisqu'elle a changé la face de la société, et qu'elle lutte sans cesse contre les forces sociales qui tendent à modifier son œuvre : dans les sciences naturelles, puisque tout ici-bas exprime Dieu, manifeste Dieu, et qu'en faisant des équations *sur un tableau noir avec de la craie blanche*, sans le savoir ou plutôt en le sachant, on parle de Dieu et aussi contre Dieu, parce qu'il n'y a pas un *X* et un *Y*, il n'y a pas un *A* et un *B*, il n'y a pas un arbre le long d'un ruisseau, pas un grain de sable au bord des mers, pas un astre dans le ciel, il n'y a rien, depuis l'extrémité de nos cheveux jusqu'à la pointe de nos pieds, depuis le pôle le plus élevé jusqu'au pôle le plus bas, il n'y a rien qui ne vienne de Dieu, qui n'aille à Dieu, qui n'existe par lui, qui ne subsiste par ses lois, en sorte que la doctrine catholique a des liens avec toutes les connaissances possibles, et qu'un docteur catholique complet, ne s'est jamais vu, et ne se verra

jamais. (Donc cette science complète du catholicisme n'est pas nécessaire).

« Et voilà cependant ce qu'il faut savoir, au moins à un certain degré, pour posséder une certitude rationnelle de la doctrine catholique. Il faut être prêt à répondre à tout venant (exagération évidente non-seulement pour ce qui regarde le peuple, mais même pour ce qui concerne les théologiens) sur la métaphysique, sur l'histoire, sur la politique, sur les sciences naturelles. Qu'on parle à un médecin, à un métaphysicien, à un historien : on l'interrogera sur sa spécialité, tandis que nous, qui représentons la certitude rationnelle du christianisme, il faut que nous répondions à tout, qu'il n'y ait pas une objection qui nous soit insoluble, de quelque part qu'elle soit prise (ceci est trop général, car il faut excepter ce qui touche à l'explication des mystères) ; c'est le droit de la science de nous interroger (pourvu qu'elle le fasse sagement) ; c'est notre devoir de la satisfaire ; et toutes les fois que nous sommes muets, je ne dirai pas que nous trahissons la vérité, mais cela prouve combien la difficulté de la connaître dans son entier est grande et profonde, puisque ceux qui lui dévouent toute leur existence, peuvent être quelquefois, je ne dis pas ébranlés, mais étonnés, et attendre des siècles la réponse inévitable qu'ils apportent toujours à la vérité (quand il ne s'agit pas de ce que nous avons excepté plus haut).

« Exigerez-vous donc de l'humanité une telle science? (on ne l'exige pas même des docteurs). Messieurs, elle en est trop évidemment incapable, et par conséquent, si la doctrine catholique n'avait d'autre appui que sa force rationnelle, elle périrait, parce que, après tout, c'est la masse ignorante qui fait le fond de l'humanité, et que la vérité lui a été destinée autant qu'à vous, mieux qu'à vous ; puisque les âmes, considérées en elles-mêmes, sont égales, et que c'est nécessairement le plus grand nombre qui doit l'emporter dans la balance de Dieu »

Et plus bas :

« Messieurs, vous croyez que Dieu a mis le salut de l'humanité illettrée, pauvre, couverte de sueur, haletante pour gagner son misérable pain, au prix de tous ces logogriphes que vous agitez depuis six mille ans ! Ah ! j'en jure par la bonté divine, il ne peut pas en être ainsi ; la vérité n'est pas un sphynx qui propose des énigmes à l'homme, et qui dévore les malheureux incapables de les expliquer. »

Ces propositions sont les mêmes que celles de Jean-Jacques Rousseau dans son *Emile*, sauf quelques différences accessoires qui ne touchent pas au fond. Or, ces propositions ont été censurées avec beaucoup d'autres par la faculté de Théologie

de Paris, en 1762. Elles l'ont été également par Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, dans son mandement contre l'*Emile*, publié à la même époque. La censure de la faculté étant plus étendue, on peut y voir avec plus de développement la réfutation des propositions de Rousseau et du P. Lacordaire (1).

Venons maintenant au nouveau système que le P. a soutenu ouvertement dans ses conférences du 31 décembre et du 7 janvier.

Voici la raison qu'il donne de sa nécessité, outre celles qu'il a déjà exposées.

« Quoi ! dit-il, Dieu a répandu sur la terre ce qui est nécessairé à notre nourriture matérielle, avec une profusion sans mesure, il a planté les bois, et semé les moissons avec une infinie variété; nous n'avons qu'à baisser les mains, qu'à donner un léger coup de charrue, pour que la terre se couvre de produits ; le soleil se lève chaque matin, et se couche chaque soir ; la pluie monte et descend, la rosée et la chaleur se succèdent sans interruption ; nous n'avons pas besoin d'entrer dans des laboratoires pour en extraire les substances bienfaisantes : elles sont à nos pieds, elles ne demandent

(1) Voyez l'ouvrage intituté : *Censure de la faculté de Théologie de Paris, contre le livre qui a pour titre :* Èmile *ou* l'Education, § XXVII, p. 108 et suiv. Edit. de 1762, nous en donnons un extrait accompagné de notes et d'observations à la fin de cet ouvrage.

qu'une légère coopération de notre part, et alors même que nous ne la cultivons pas souvent, la terre est encore féconde; et quand il s'agit de la nourriture de l'esprit, du salut éternel, vous voulez que ce soit l'homme qui fasse tout, et Dieu rien, que ce soit *la charrue de notre raison* qui creuse de pénibles et rares sillons dans la terre de la vertu et de la vérité, et qu'il ne vienne là que ce que nous aurons semé ou plutôt créé nous-mêmes à grandes peines; vous voulez que, couchés sur des livres pendant des siècles, nous ne puissions savoir que par A plus B, que c'est Dieu qui a fait le monde et qui est mort pour lui. Cela n'est pas, Messieurs. La vérité, c'est une mère qui tient ses enfants sur son sein, qui leur donne le lait, qui sollicite leur appétit et ne demande qu'à les nourrir; et l'humanité, c'est l'enfant qui n'a qu'à se baisser pour trouver la vie. Oui, il doit y avoir une voie divine de la vérité, une voie simple et facile; oui, le soleil de la vérité se lève et se couche chaque jour; la pluie de la vérité tombe du ciel : le vent de la vérité souffle à l'Orient et à l'Occident; l'esprit que touche la vérité n'est pas conquérant, il est conquis : il ne va pas la chercher le premier, c'est elle qui vient à lui, qui l'embrasse, qui lui dit : Mon fils, je suis à toi, je ne te demande qu'un effort, c'est de ne pas me repousser. »

L'orateur s'explique enfin comme il suit :

« Il y a donc sur la terre, par rapport à la doc-

trine catholique, une certitude plus large et plus haute que la certitude rationnelle. Cette certitude doit être large comme l'humanité, haute comme le ciel, facile comme un Dieu qui aime et qui n'est pas avare. Cette certitude doit être une conviction illettrée, car il n'y a qu'une conviction illettrée qui soit large comme l'humanité ; et quoique illettrée, cette conviction doit être une conviction *translumineuse*, comme on dit transatlantique pour exprimer les régions qui sont au-delà des mers atlantides. »

Pourquoi tant de circonlocutions pour éviter (par une considération puérile dans une si grave matière), les mots ordinaires de *grâce* ou de *lumière surnaturelle* consacrés par l'usage. Cette lumière qu'il ne faut pas confondre avec la révélation, est donnée à la raison de l'adulte dans l'état actuel de l'homme. Saint Jean, parlant du Verbe, dit qu'il éclaire tout homme venant en ce monde ; *illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Jean 1, 9). Ces paroles ne s'entendent pas seulement de la lumière qui vient du Verbe, mais aussi de la lumière surnaturelle dont Il est également la source (1).

La Providence a voulu, qu'outre cette lumière

(1) Cette lumière ne découvre pas à l'adulte les vérités révélées (les mystères), mais elle le dispose à les saisir et à les recevoir quand la parole évangélique lui parviendra, pourvu qu'il écoute cette parole avec bonne foi et sincérité.

commune qui est donnée à tous les adultes, il y eût aussi un moyen extérieur, qui vînt apprendre à l'homme ce qui ne plaisait pas à Dieu de lui révéler immédiatement (l'orateur lui-même en est convenu ailleurs). Or, ce moyen est tout rationnel, c'est le témoignage (la tradition), surtout celui de la société établie de Dieu pour enseigner avec infaillibilité. Le P. ne peut pas ignorer ce texte de saint Paul : *Fides ex auditu ; la foi vient de ce qu'on a entendu* (Rom. 10, 17). Or, ce qu'on a entendu, c'est la parole de Jésus-Christ, transmise par les apôtres dont la voix a retenti par toute la terre, et dont la parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde ; *in omnem terram exivit sonus eorum* (ib. 18). Cette parole, l'Église a reçu ordre de la transmettre pendant tous les siècles et dans toutes les régions. C'est dans la personne des apôtres qu'elle a reçu cette mission. Jésus-Christ, en leur parlant, a dit à tous leurs successeurs : *Allez, instruisez tous les peuples ; euntes docete omnes gentes* (Matth. 28, 19). Voilà qui est positif ; c'est l'enseignement commun dans toutes les Églises catholiques.

Les faits que le P. cite, pour prouver qu'il y a une conviction illettrée dans les enfants, dans les barbares et dans les sauvages, ne prouvent nullement ce qu'il veut prouver.

Nous l'avons déjà observé, il ne peut d'abord pas être question des enfants, parce qu'ils n'ont

pas l'usage de la raison. Pour les barbares et les sauvages, leur conviction, quoique illettrée, n'en était pas moins rationnelle. Ce n'était pas à la vérité au même degré que les savants, mais c'était à un degré suffisant pour être raisonnable. La conformité des enseignements catholiques avec les principes de la loi naturelle et avec les besoins de l'homme, ne pouvait manquer de frapper et de satisfaire des esprits droits, quelque barbares et sauvages qu'ils fussent. Ensuite les relations de la société venaient fortifier ces heureux commencements, et la certitude de ces âmes sincères acquérait de jour en jour de nouveaux degrés qui ajoutés aux premiers, non seulement étaient suffisants, mais surabondants.

Aux belles choses que l'orateur a déjà dites, il en ajoute qui sont de plus en plus merveilleuses. Lui-même en prévient. Après avoir exposé ses prétendues preuves de la conviction illettrée, il ajoute : « Mais ce n'est là qu'un très-petit phénomène en comparaison de celui que je vais vous signaler. Il y a des savants qui étudient la religion catholique, qui ne la repoussent pas avec amertume, et même qui disent sans cesse : « Vous êtes bien heureux d'avoir la foi ; je voudrais bien l'avoir comme vous, mais je ne peux » pas l'avoir. » Et cela doit être ainsi (malgré le respect que je vous dois mon R. P., je soutiens que cela ne doit pas être ainsi. Ce savant eut parlé

plus franchement s'il eut dit : *je ne veux pas l'avoir ;* mais n'interrompons pas l'orateur) : Et cela doit être ainsi, car ne croyez pas que l'étude et la bonne foi même (c'est incroyable!) à un certain degré, conquièrent toujours la vérité ; non, parce qu'il faut qu'il soit clair que la certitude rationnelle n'est pas la certitude première et principale, sur laquelle s'appuie la doctrine catholique, il en admet les faits, et il en sent la force, il convient qu'il a existé un homme qui s'appelait Jésus-Christ, lequel a vécu et est mort d'une manière prodigieuse ; il est touché du sang des martyrs, de la constitution de l'Église ; il dira volontiers que c'est le plus grand phénomène qui ait traversé le monde ; il dira presque : C'est vrai ! Et pourtant il ne conclut pas, il ne comprend pas, il se sent oppresssé dans la vérité comme on l'est dans un songe, où l'on voit sans voir » (5e conférence).

L'obstacle ne vient pas de l'impuissance des moyens rationnels, mais de la disposition du cœur qui n'est pas comme elle doit être. Aussitôt qu'elle sera comme Dieu la veut, les moyens rationnels auront l'effet surnaturel que la Providence y a attaché ; ce savant croira. Je le prouve par cet oracle infaillible de nos livres saints : *Exortum est in tenebris lumen rectis* (Ps. 111, 4) ; *la lumière s'est montrée dans les ténèbres à ceux qui ont la droiture du cœur*. Le P. est-il bien sûr de son fait, pour croire

sur parole ces savants prétendus sincères? a-t-il bien réfléchi sur ce que suppose la bonne foi et la sincérité dans la recherche de la vérité? Elle suppose qu'on aime cette vérité et qu'on la suit déjà dans ce qu'on en connaît, et par conséquent qu'on évite ce qu'elle condamne, qu'on recherche et qu'on pratique ce qu'elle approuve. Dieu doit-il la grâce d'une plus grande lumière à ceux qui ne profitent pas de celle qu'ils ont déjà reçue? Non, certainement. Aussitôt qu'ils auront la bonne foi avec ce qu'elle suppose, et que sentant leur misère et leur ignorance, leurs besoins et leur dépendance, ils se seront humiliés, le don de la foi leur sera accordé.

Laissons reprendre la parole au P. Lacordaire.

« Mais un jour, dit-il, ce savant se met à genoux, il sent la misère de l'homme, il lève les mains au ciel, il dit : *De profundis clamavi ad te, Domine : Du fond de la misère, ô mon Dieu, j'ai crié vers vous*, ayez pitié de moi, et s'il est vrai que vous ayez donné la vérité aux hommes, faites-la moi connaître (ceci vient très-bien à ce que nous disons, et confirme ce que nous avons avancé). A ce moment, quelque chose se passe en lui, une écaille tombe de ses yeux, un mystère s'accomplit, le voilà tout changé, c'est un homme doux et humble de cœur, il peut mourir, il a conquis la vérité; il est semblable à nous autres, et qui est-ce qui l'a fait semblable à nous autres? Une force qui n'est pas la force rationnelle, car il avait péri par la force

rationnelle, il est ressuscité par une autre puissance. » Permettez-moi, mon R. P., de vous observer que vous accusez bien à tort la force rationnelle, elle est ici tout à fait innocente. Ce savant à tout simplement écouté sa conscience, et Dieu, qui est fidèle à ses promesses, l'a éclairé ; voilà tout le mystère.

Continuons notre examen de la doctrine du R. P. Voici ce qu'il dit sur la manière dont la certitude e ligieuse nous affecte (5e conférence) :

« Nous sommes affectés au sujet de la doctrine catholique, par une lumière supérieure à la lumière physique et métaphysique, par une lumière translumineuse ; en effet, s'il en était autrement, comment voulez-vous qu'il y ait proportion entre notre adhésion qui serait naturelle, rationnelle et notre objet qui surpasse la raison ? Je puis bien, en vertu de l'évidence naturelle, admettre des existences, des phénomènes, des causes et des lois qui sont à la portée de ma raison ; je puis bien, entre ma lumière naturelle et des objets naturels, établir un rapport qui fait la certitude rationnelle ; mais je ne peux pas, entre une lumière naturelle, qui est mon intelligence et un objet surhumain, établir une proportion ; or, là où il n'y a pas une proportion entre la lumière de l'intelligence et l'objet de cette lumière, il n'y a pas de certitude (c'est une grosse erreur mon P.), car la certitude suppose une proportion (pas du tout) entre l'intelligence et son

objet ; et il est métaphysiquement absurde de dire qu'entre une lumière naturelle et bornée, et un objet qui surpasse tellement nos forces, que nous l'appelons un prodigieux mystère, qu'entre une quantité finie et une quantité infinie, il s'établisse une proportion. »

Mais, mon P., vous ne voyez donc pas que dans ce cas il n'y aurait plus de mystère, ce serait de la science, et cette science serait encore avec des mystères qui sont inévitables même au ciel, quand il s'agit de pures créatures qui sont nécessairement bornées. Cette proportion exacte ne peut avoir lieu que dans la sainte Trinité. C'est la science du Verbe. Mille pardons de vous avoir interrompu. Continuez.

« Je l'atteste donc, et nous tous catholiques, nous l'attestons : nous sommes frappés par la doctrine catholique, non pas comme ténèbres, mais comme lumière (il n'y paraît guère pour vous dans ce moment) ; non pas comme on le serait en entrant sous une voûte sombre, mais bien comme en entrant sous une voûte illuminée, radieuse, dans un édifice immense, sans limite, dont nous n'apercevons pas toutes les proportions, dont nous ne calculons pas toutes les dimensions (je vous crois bien), mais dont l'éclat lumineux nous saisit et nous transporte hors de nous-mêmes ; et c'est ce qui fait que, pour ces choses si élevées et si incompréhensibles, nous avons un dévouement si grand,

une certitude si absolue, qu'elle exclut toute espèce de doute (à la bonne heure).

Vous avez embrouillé, mon R. P., une question bien simple. Pour que toute proportion soit gardée entre notre intelligence bornée et les objets de la foi, il suffit qu'il y ait évidence sur les motifs rationnels. Ainsi il faut de toute nécessité qu'il y ait ténèbres du côté du mystère, et lumière du côté des motifs de crédibilité. La foi est surnaturelle dans sa cause qui est la grâce. L'élévation de l'objet de la foi au-dessus de la raison reste la même après notre adhésion ; seulement cet objet est mis à notre portée dans ce qui nous en est manifesté par le témoignage de l'Église qui nous transmet ce qui en a été révélé. Le reste demeure caché. Ainsi nous croyons de cette manière comme ténèbres et non comme lumière. Vous le donnez à entendre vous-même à la fin de votre phrase. Pour être conséquent il fallait donc corriger ce qui précédait ; mais vous avez trop d'esprit pour être bon logicien.

Il est assez singulier que les catholiques vulgaires dont parle le P., voient si clair, et cependant ne peuvent répondre. Un de nos poètes n'a-t-il pas dit :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

« Voyez-vous ces peuples, dit l'orateur, entendant d'un côté la parole de l'Église qui affirme, et

de l'autre votre parole qui nie, les voyez vous chanceler? L'enfant qui fait sa première communion a-t-il des doutes? L'ouvrier qui trouve à faire l'aumône avec son pain quotidien, sentez-vous qu'il soit ébranlé par vos paroles de chaque jour? vous faites des efforts contre des enfants, contre des ouvriers, contre des barbares qui ne savent rien; vous accumulez des livres pour *pervertir leurs oreilles* et leur cœur. Quel est le résultat de vos œuvres? »

« Vous êtes armé de pied en cap : chevalier de l'erreur, vous montez un cheval bien caparaçonné et vous descendez dans la lice contre la *vile plèbe* de l'humanité; le peuple vous écoute-t-il? il passe son chemin, il va à l'éternité sans vous regarder, sans vous entendre; est-ce là du doute? ou bien une certitude illettrée et translumineuse? car enfin, si c'était une certitude lumineuse seulement, ce pauvre ouvrier, cet enfant, ce barbare, pourraient vous répondre, et ils ne vous répondent rien; vous leur faites de la métaphysique, de l'histoire, de la politique, vous leur dites : « Mais c'est l'Eglise qui t'a fait serf; tu es souverain naturellement, c'est l'Église qui t'a fait pauvre; tu es riche naturellement. Ta faim, c'est l'Église, ta soif, c'est l'Église, *ta chemise trouée*, c'est l'Église, ton lit délabré, c'est l'Église; ta femme qui se meurt, c'est l'Église; toutes tes souffrances, c'est l'Église, et tu ne vois pas cela? » Si du moins vous vous adressiez à moi,

ma parole peut se mesurer avec la vôtre; mais ce peuple, que voulez-vous qu'il entende à vos arguments? Que voulez-vous qu'il vous parle d'histoire et de politique? il ne peut pas vous répondre; mais il a une lumière divine devant laquelle la vôtre n'est rien » (5e conférence).

Alors, comment se fait-il que, voyant plus clair, il reste muet. La lumière divine est donc selon vous, supérieure et inférieure tout à la fois à la lumière rationnelle. Ce raisonnement a-t-il le sens commun?

Le P. ayant dit, au commencement de ce passage, que *les peuples entendant d'un côté l'Église qui affirme et d'un autre coté les impies qui nient, n'écoutaient pas ceux-ci.* On pouvaient croire que ces peuples, fermant l'oreille à l'incrédulité, s'en tenaient au témoignage de l'Église, mais non, vous n'y êtes pas. Ils s'en tiennent à la translumière qui est mise par le P. bien au-dessus de ce témoignage.

Pour savoir le peu de cas qu'il en fait, écoutez ce qu'il en dit (5e conférence) :

« Vous me direz : les ignorants ont une certitude rationnelle indirecte, c'est-à-dire que, connaissant leur impuissance, ils s'en rapportent à ceux qui ont étudié, à l'aristocratie, dépositaire de la certitude rationnelle du christianisme (c'est l'Église qu'il désigne ainsi). Eh bien! Messieurs, quand j'admettrais cela, et je prouverai qu'il ne peut pas

en être ainsi (le bon P. ne l'a pas prouvé), mais quand je l'admettrais, vous oubliez ce que je vous ai démontré préalablement ; c'est qu'il y a sur la terre deux autorités enseignantes : une autorité qui affirme, c'est l'Église catholique (le P. en a fait sentir la force contre l'incrédulité, mais il l'a oublié), et une autorité qui nie (le P. a fait voir son impuissance sur la *vile plèbe*), c'est cette vaste conjuration des esprits dont je vous ai présenté quelques traits dans mes conférences précédentes ; en sorte que le peuple n'a pas seulement à connaître les raisons directes de la doctrine catholique, mais que quand il veut, je le suppose, s'en rapporter à l'autorité, il est plus embarrassé que jamais, car il trouve d'un côté une Eglise admirable, un ensemble d'hommes qu'on n'a vu que là, qui croient, qui affirment, qui baptisent, qui s'immolent pour leur foi ; il voit ce grand spectacle de l'enseignement catholique exprimé dans la pierre par les basiliques, dans la parole par la prédication, dans la vie par la charité, dans le sang par ce sang répandu en témoignage ; il voit ces faits, ce grand et héroïque spectacle (qui certes est assez imposant pour diriger sûrement la multitude, mais le P. ne le voit pas ainsi ; il ose mettre ce qui suit en opposition avec ce tableau magnifique) ; mais il (le peuple) voit aussi des hommes qui détruisent les basiliques, qui prêchent contre l'Église, qui opposent la philantropie à la charité, qui exposent

aussi leur sang, qui pourrissent dans les cachots pour faire, en voulant ébranler la société chrétienne, un contre-poids au sang des martyrs ; à côté des livres imprimés en notre faveur, il en voit d'autres imprimés contre nous ; à côté du curé, il voit *le colporteur* (la comparaison, mon P., n'est pas très-bien choisie) ; à côté d'un journal chrétien, il en trouve un impie ; en face d'une parole, une autre parole ; en sorte que le monde est pour lui comme un écho double (il y a une grande différence entre ces deux échos) qui parle sans cesse à son oreille droite et à son oreille gauche ; qui lui dit : Viens à moi, je suis la vérité ; monte d'un côté, descends de l'autre ; nie et affirme : c'est-à-dire que vous proposez à ce pauvre malheureux, qui est l'humanité, la plus épouvantable des guerres comme le moyen le plus facile de s'éclairer. »

C'est parler absolument comme Rousseau. On dirait que le P. a copié les passages de l'*Emile*.

Pour faire préférer la translumière à l'autorité de l'Église, le P. apporte encore les raisons suivantes dont le bon sens le plus simple fait facilement justice :

« Et puis, dit-il (5e conférence), quand les peuples s'en rapporteraient à une autorité purement humaine (l'autorité de l'Église n'est pas purement humaine, mon R. P., elle est tout à la fois divine par transmission, et humaine, parce que

l'Église fait partie de la société temporelle). Quoi! Messieurs, il y aurait donc deux classes d'hommes : l'une, qui se mettrait en communion directe avec la doctrine ; l'autre, qui la recevrait de seconde main ; l'une qui aurait la vision de la vérité, qui parlerait avec Dieu ; l'autre qui ne verait rien que par l'homme, ne parlerait qu'avec l'homme, ne recevrait que de l'homme (mais mon P. ce que l'Église transmet vient de Dieu, est la parole de Dieu) cette vérité que les savants auraient contemplée par le privilége de leur naissance. Eh! Messieurs, ce serait alors une foi humaine (pas du tout mon P.), ce serait ce que nous appelons une certitude morale (ajoutez *et religieuse*, car l'Église ne parle pas seulement comme société humaine, mais aussi comme société religieuse ayant autorité; elle parle au nom de Jésus-Christ. Je vous ferais injure mon P. de vous citer des textes que vous devez connaitre, puisque je dois croire que vous avez fait votre théologie ; vous savez du moins votre catéchisme). On croirait à la doctrine catholique comme on croit à l'existence de César, parce qu'il y a des hommes qui attestent que César a existé. Dieu et César n'auraient que la même certitude! » (même réponse que plus haut).

Ajoutons cependant une observation, relativement aux savants. Il n'y a pas dans l'Église de privilége pour eux. Ils ont à soumettre leur raison aux mystères et à l'autorité de l'Église comme les

ignorants ; ils ne voient pas plus qu'eux dans les profondeurs où il a plu à Dieu de s'envelopper. Le côté ténébreux de la foi ne s'éclaircit pas en leur faveur ; seulement, et c'est là leur seul privilége, ils ont des motifs de crédibililé plus étendus, à cause de leurs connaissances acquises ; mais les simples ont ceux qui suffisent et qui sont à leur portée.

« Si la doctrine catholique est véritable, poursuit le P. (même conférence), s'il y a une doctrine religieuse en ce monde, est-ce que la lumière de la vérité, est-ce que la certitude de cette doctrine doit venir d'en bas ? (on pardonnerait cette assertion à un écolier, mais à un prédicateur d'une station solennelle, c'est impardonnable !) est-ce qu'il faut que l'homme escalade le ciel comme Prométhée, pour en arracher le feu sacré ? (il n'a pas cette peine puisque le Fils de Dieu est venu l'apporter, et qu'il a établi son Eglise pour le conserver et le transmettre) est-ce que c'est l'homme qui, avec ses moyens infimes, doit arracher la vérité du sein de Dieu, ou bien est-ce Dieu qui doit descendre pour le chercher (même réponse), le prendre et l'emporter ? est-ce cette parole du Christ qui est véritable : *Quando exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum* (Joan. 12, 32) ; *quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* (ces paroles ont rapport à l'établissement de l'Eglise chrétienne, selon que les saints Pères les ont toujours

entendues) ; ou bien est-ce l'homme qui doit attirer Dieu comme ces appareils que nous plaçons au sommet des édifices pour faire descendre la foudre? doit-on mettre en bas de la statue de l'humanité communiquant avec Dieu, ce que l'on a mis au bas de la statue de Franklin :

« Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis. »

Il fallait avoir bien envie de citer cette inscription, pour la placer si mal à propos.

Le P. n'a pas fini sur l'Eglise, nous avons encore des passages étranges à citer : écoutons-le jusqu'à la fin.

Il se fait adresser une question sur la conviction illettrée, et y répond. « Mais cette conviction illettrée, direz-vous (5e conférence), qu'est-ce que c'est ? n'est-ce pas tout simplement l'autorité enseignante de l'Eglise catholique, qui subjugue les âmes ? Je réponds que non ! (ô mon P., que dites-vous là ?) et pour en avoir la preuve (qui ne prouve rien de ce que vous soutenez), il suffit d'examiner le phénomène tel qu'il se passe. Je dis donc : il y a des gens qui croient : la croyance agit-elle en eux comme ténèbres, acceptée en vertu d'une autorité extérieure, ou bien agit-elle comme lumière intime? (comme nous avons réfuté cette assertion équivoque, le lecteur nous dispensera de répéter ici ce que nous avons dit). »

« *C'est une erreur* bien commune ajoute l'ora-

teur (même conférence) de croire qu'un catholique n'entend rien à ce qu'il croit, et qu'il courbe uniquement sa tête sous l'autorité de l'Eglise, sans autre motif d'adhésion (attention !). *Cela est faux en droit comme en fait* (c'est ce que vous dites, mon P., qui est faux) : en droit, nous ne disons pas : Je crois en Dieu et en Jésus-Christ parce que l'Église y croit ; mais je crois en Dieu, en Jésus-Christ et en l'Église catholique elle-même, parce que Dieu y croit, et le veut, et le dit et le sait (saint Augustin vous répondra dans un moment). Et si avant d'avoir la certitude divine de l'infaillibilité de l'Église, nous avions foi en sa parole, ce serait une foi et une certitude humaines (êtes-vous du nombre des protestants mon P. ? vous parlez comme eux); en droit, cette supposition est donc fausse (vous le dites mon P., mais vous n'êtes pas infaillible). Voici l'acte de foi : *Mon Dieu ! je crois à tout ce que vous avez révélé, et qui nous est proposé par votre Eglise, parce que vous êtes la vérité même, et que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper* (cet acte est très-catholique, mais ses accompagnements ne le sont pas). Le premier motif de la foi, c'est la véracité de Dieu : la véracité de l'Église n'est que motif secondaire et dérivé. En vertu de l'acte de foi appuyé sur la véracité divine, j'en fais un sur la véracité de l'Eglise dont l'autorité émane de Dieu. »

Le P. Lacordaire a eu le malheur de monter

trop tôt dans la chaire ; ses études en théologie n'ont pas été assez approfondies. Il a plus de talent naturel que de science ecclésiastique. C'est dommage ! S'il avait mieux connu la doctrine catholique dont il veut donner des leçons, il aurait fait un peu plus de cas de l'autorité de l'Église, et n'aurait jamais avancé qu'il fallait connaître par Dieu son infaillibilité avant de se soumettre à son autorité.

Nous avons promis de lui citer saint Augustin, pour montrer la nécessité du témoignage de l'Église, voici ses paroles : *Je ne croirais pas à l'Evangile*, dit ce grand docteur, *si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y engageait ; ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctorita.* Ce témoignage de l'Église, son autorité, sont tellement nécessaires, que dans les cas même de révélations particulières, Dieu veut que tout passe sous le pouvoir des clés. C'est ce que nous voyons pour saint Paul, qui est envoyé à Ananie, et qui se présente aux apôtres. Nous le voyons aussi dans le centenier Corneille, qui reçoit l'ordre d'appeler saint Pierre pour en recevoir l'instruction. Mais ce qui montre encore mieux jusqu'à quel point ce témoignage de l'Église est nécessaire, ce sont les paroles suivantes de l'apôtre : *Quand nous vous annoncerions nous-mêmes*, dit-il, *ou quand un ange du ciel vous annoncerait*

un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème; licet nos aut angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit (Gal. 1, 8).

D'aprés les principes du P., il est évident qu'il transporte à l'individu l'infaillibilité de l'Église, puisque cet individu ne doit se soumettre qu'après l'impression de la translumière qui vient immédiatement de Dieu. Le P. veut qu'on passe par là avant tout, et que l'autorité de l'Église ne vienne qu'après. A-t-il prévu que par-là il ouvrirait la porte à toutes les illusions et à tous les excès du fanatisme ? Pas le moins du monde : ce qui le prouve ce sont les passages suivants.

Le P. enseigne d'abord que la lumière mystique suppose dans l'homme un organisme mystique qu'il distingue de ce qu'il appelle l'organisme physique et l'organisme rationnel. Puis il donne des exemples pour en montrer l'action. Écoutons-le :

« L'homme, dit-il (6e conférence), est un animal religieux, parce qu'il a un organisme religieux ou mystique, de même qu'il est animal rationnel, parce qu'il a un organisme rationnel (vous faites, mon P., un double emploi, car l'organisme rationnel est aussi l'organisme religieux), et qu'il est un animal dans toute la réalité du terme, parce qu'il a un organisme physique Ainsi quand je vous prends la main et que vous avez la bienveillance de me répondre, je m'adresse à votre organisme

physique ; quand je fais un raisonnement dont votre intelligence est éclairée, je m'adresse à votre organisme rationnel; mais quand je vous dis : Homme, rentre en toi-même, regarde dans ta vie, mets-toi à genoux et confesse tes péchés, je m'adresse à votre organisme mystique. Cette parole est absurde pour votre organisme physique (ce n'est pour lui qu'un son; or, un son, mon P., ne peut être *absurde*), et même pour votre organisme rationnel (s'il en était ainsi mon P., je ne me confesserais pas) ; mais elle va à votre organisme mystique (qui est une chimère de l'invention du P.), et c'est pourquoi vous vous confessez, car sans cela le ciel et la terre tomberaient sur vous, que jamais vous ne vous mettriez à genoux devant un autre homme pour confesser vos fautes. »

Si je me confesse, mon P., c'est parce que ma raison me démontre que le prêtre est le ministre de Dieu, et que la confession est d'institution divine. Les preuves que la sainte Église m'en donne me paraissent évidentes. Je vois clairement l'institution du sacrement de pénitence dans l'Évangile que l'Église me fait lire et qu'elle m'explique.

Le P. Lacordaire fait voir ensuite comme quoi l'animal religieux est infaillible :

« L'homme étant un animal religieux (6e conférence), la religion est nécessairement vraie (vous raisonnez admirablement, mon P., ou plutôt votre organisme mystique fonctionne dans ce moment

d'une manière si juste qu'on peut donner votre raisonnement comme preuve de ce que vous dites; continuez, c'est parfait). Car, comment voulez-vous que notre nature soit fausse, comment voulez-vous qu'aucune force réelle soit fausse? Ni un organe n'est faux, ni une puissance n'est fausse, quoiqu'ils puissent être faussés (c'est précisément là le grand inconvénient). Tout ce qui existe indépendamment de nous est vrai, et de même que la puissance électrique est vraie, et qu'elle est vraie parce qu'il y a des phénomènes électriques, de même, puisqu'il y a des phénomènes mystiques, la puissance mystique est vraie aussi; et comme l'organisme physique et rationnel sont vrais, parce qu'il y a des phénomènes physiques et rationnels, de même l'organisme mystique est vrai au même titre. »

Le P. laisse, il est vrai, assez d'aveux restrictifs, pour pouvoir répondre qu'il n'a pas dit que l'individu était infaillible; mais l'ensemble de ses assertions et son système lui-même conduisent à cette conséquence. Dès qu'il ne voit dans l'autorité de l'Eglise qu'une autorité humaine, il ne peut y voir l'infaillibilité qui est un privilége divin; il faut cependant qu'elle soit quelque part. Où sera-t-elle si elle n'est pas dans l'intuition que le P. appelle la translumière? Or, il est évident qu'elle ne peut être dans l'intuition que chaque religion peut invoquer en sa faveur et par laquelle elle peut jus-

tifier ses croyances. Cependant ces croyances sont contradictoires. Il n'en faut pas davantage pour faire sentir la fausseté du nouveau système.

De l'aveu de son auteur, ce moyen d'arriver à la vérité religieuse n'a rien de rationnel. Que fait-il alors dans la chaire? A quoi bon tous les raisonnements qu'il nous fait? C'est temps perdu.

En répondant aux objections, l'orateur, loin de lever les difficultés, n'a fait que se contredire. En effet, il a été obligé d'avouer que la certitude rationnelle et celle qu'il appelle mystique (ou d'intuition) doivent marcher de front. C'est ce qu'il eût fallu dire d'abord et ne pas parler comme le philosophe de Genève. Pour ce qui regarde les payens, ce que le P. a dit n'a rien éclairci. L'objection tirée des sectaires, qui peuvent invoquer aussi l'intuition et la force mystique pour leurs opinions, a forcé le prédicateur à leur demander, avant de les croire, la preuve des miracles et celle de l'unité qui leur manque; or, ces preuves sont toutes rationnelles; c'est la raison qui les aperçoit; ce sont des faits qui se constatent; le témoignage les certifie. La raison ramène donc l'orateur à la raison; il ne fallait donc pas d'abord en faire si peu de cas, pour y revenir ensuite et parler comme nous.

Au reste, ce n'est pas la seule occasion où le P. s'est contredit; c'est au point qu'on aurait pu prendre ses propres paroles pour le réfuter par lui-même. Ce serait en vain qu'on nous opposerait ces passa-

ges pour prouver que le P. n'a pas enseigné ce qu'on lui impute; ce qu'on lui reproche est trop clairement exprimé pour qu'on puisse le nier. Qu'il ait dit ailleurs le contraire, on ne doit pas s'en étonner; cela ne prouve qu'une chose, c'est que quand un auteur se met dans le faux, la contradiction est pour lui inévitable. Le P. Lacordaire n'est pas le seul exemple.

Il dira peut-être, comme ses prédécesseurs dans la voie des systèmes erronnés, qu'on ne l'a pas compris. A les entendre, ils sont dans une région où nous autres, petits esprits, ne pouvons nous élever. Ils sont vraiment à plaindre, ces grands génies qui parlent de si haut que leur voix ne peut être entendue des oreilles vulgaires. Laissons ces prétendus docteurs sublimes s'évanouir dans leurs vaines pensées, et suivons, avec le gros bon sens des simples fidèles, les décisions et les enseignements de notre sainte mère l'Eglise.

Nous venons d'exposer les erreurs principales qui se trouvent dans les conférences du P. Lacordaire; avant de parler du style, il convient de faire des observations sur diverses inexactitudes de détails.

Ce qui concerne les hommes d'Etat et les hommes de génie (3e conférence) a été mal présenté et n'est pas juste. L'observation placée à la fin n'a pas remédié au vice du fond. Les hommes d'état et les hommes de génie qui ont eu des sentiments vrai-

ment élevés, ayant été dans la vérité et l'équité, n'ont jamais été contre la religion, parce que la vérité ne peut être contre elle-même. La religion n'a eu contre elle que l'erreur et les passions. Toutes les raisons droites et vraiment religieuses ne l'ont jamais combattue.

Dire que la loi naturelle et la loi divine ont été confiées à la conscience humaine (4 conférence), c'est rappeler le système du *sens commun*. Il serait dangereux d'adopter ce principe qui serait fort commode pour toutes les opinions. Chaque secte, chaque individu pourrait en faire usage.

La manière dont le P. s'exprime met la confusion dans les idées comme elle est dans les termes. La loi naturelle est toujours divine ; mais la loi divine n'est pas toujours naturelle. On distingue, outre la loi naturelle, la loi divine positive, qui renferme la loi ancienne et la loi nouvelle, ou l'Ancien et le Nouveau Testament. La loi divine ainsi entendne, n'a été confiée ni *à l'Etat* ni à la *conscience humaine ;* elle a été confiée à une société vivante qui a été chargée d'en conserver le dépôt et de l'interpréter.

Ce n'est point à la *conscience humaine* que Jésus-Christ à dit : *Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à qui vous les remettrez, ils seront retenus à qui vous les retiendrez. Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout c. que vous délierez sur la terre, sera délié dans l*

ciel. Il a parlé ainsi à ses apôtres (Joan. xx, 22 et 23). Ce n'est pas la *conscience humaine qu'il a instituée*, mais bien un ministère et une société visibles avec autorité.

Le P. parlant du sacerdoce avant Jésus-Christ, nous montre (4e conférence) *les colléges pontificaux* de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, comme *les gardiens de la conscience humaine*; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il avoue en même temps que ces dignes gardiens étaient *deshonorés par l'erreur*. Que penser alors de la conscience humaine sous la garde de ce sacerdoce payen *deshonoré par l'erreur* et cependant honoré par l'empire?

Le P. ajoute (ib.) : « Mais nous, prêtres catholiques, notre situation est bien différente. On nous a donné ce que n'avaient pas ceux-là ; on nous a donné la force et la grâce de vous résister. » Il fallait donc ajouter qu'avec la force de résister, on nous a donné, et avant tout, la vérité que n'avaient pas ceux-là.

Quand le P. blâme le comte de Maistre (4e conférence), sur ce qu'il a dit de la passion de l'homme pour la domination, et qu'il justifie cette passion pour la souveraineté par ce texte de la Genèse, où Dieu dit à nos premiers parents : *Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-là, commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre*; et par

cette autre de l'Ecriture : *Dieu a couvert l'homme de la puissance comme d'un vêtement; il lui a donné le gouvernement de tout ce qui est sur terre;* le P. prend évidemment les paroles de l'illustre comte et celle de l'Ecriture dans un sens qui n'est pas celui des originaux. Le comte de Maistre parle de la passion de dominer sur ses semblables, et dans l'Ecriture il n'est question que de la domination de l'homme sur les animaux et la nature ; ce qui est bien différent.

Il est temps de considérer les conférences sous le rapport littéraire. On n'y trouve aucune des règles les plus communes du bon goût. Le P. Lacordaire, il faut bien le dire, n'entend rien à l'ordonnance d'un discours. Point d'unité, point de gradation dans le plan. L'orateur marche au hasard, ou suit une série d'idées qui n'ont pas entre elles ces rapports intimes qui donnent de la force aux preuves et qui font plus sûrement arriver au but, qui est la persuasion. C'est au point que le journaliste qui a fait part au public de ses conférences, a été obligé assez souvent d'indiquer lui-même une division arbitraire qui ne donne pas toujours une véritable idée du fond. Voici celle qu'il a annoncée pour le premier discours : PREMIÈRE PARTIE. *Elévation de l'homme par les doctrines.* DEUXIÈME PARTIE. *Direction de l'homme par les doctrines.* Ce cadre a été fort mal rempli ou plutôt le journaliste a fait comme il a pu pour

trouver un ordre au milieu de tant de confusion. Voici qui est plus clair.

Le P. Lacordaire voulait parler de lui-même. Il parait qu'il était sous le poids d'une vive appréhension en commençant ses conférences. Il lui semblait déjà apercevoir les agents de la force publique prêts à s'emparer de sa personne pour le tuer, ni plus ni moins. Il veut leur montrer qu'il ne les craint pas et que malgré eux il vivra du moins dans la postérité. C'est ce que prouvent évidemment ces paroles qui terminent toutes les histoires édifiantes de la première partie :

« Je vous crie en face des horizons de l'éternité qui m'attendent, qui m'appellent, qui me disent que vous ne pouvez rien contre moi, parce que vous ne pouvez tuer que le corps..... »

Avant de mourir, le bon Père se hâte de faire sa profession de foi : « Je suis, dit-il, catholique, apostolique, romain ; c'est mon nom, c'est ma vie, c'est ma puissance, c'est mon trône, car je suis roi. » Vient ensuite un exemple pour servir de comparaison. Ne croyez pas qu'il va citer celui du maître dont il a si modestement emprunté les paroles. Ce n'est pas non plus dans les Actes des martyrs qu'il va le choisir, mais dans l'histoire profane afin que tout le discours ait la même couleur. « Quand ce proconsul de Sicile faisait mettre en croix Gaïus, le malheureux s'écriait du haut de l'instrument de son supplice : *Civis romanus*

sum ego ; je suis citoyen romain. » Les paroles du divin Sauveur jointes à la citation de ce fait, donnent une juste idée du goût délicat de l'orateur

C'est pour prouver sa royauté par la doctrine que le P. Lacordaire a composé toute sa première. partie. Pour en venir là, il cite d'abord, avec tout le cérémonial romantique, la fameuse victoire de Darius sur Alexandre (je ne me trompe pas, croyez-le bien), après la bataille d'Arbelles. On avait cru que celui-ci avait été vainqueur, mais on s'est trompé. Darius en recevant d'un soldat un verre d'eau, lui témoigne sa reconnaissance, ajoutant qu'il regrettait de ne pouvoir mieux le récompenser. Ce trait, qui est indubitablement louable, l'emporte sur tout le reste, et Darius aura dans toute la suite des âges, une puissance.

Passe encore pour Darius, mais viennent ensuite les Socrate et les Caton, qui eux aussi auront cette royauté de la doctrine aussi bien que saint André qui est, comme on le voit, convenablement placé. Le P. leur trouve à tous une élévation commune de principes, qu'il n'est pas permis de contester. C'est à la suite de toutes ces grandeurs et de toutes ces puissances que l'orateur se met très-modestement pour nous apprendre que lui aussi vivra dans la postérité, et qu'il y exercera une puissance. Nous ne lui envierons pas sa place.

De peur qu'on ne s'imagine que nous exagérons'

citons le passage où toutes ces belles choses sont dites en style digne du sujet (voyez la Ire conférence).

« Eh bien! Messieurs, dit l'orateur, ces hommes (Darius, Socrate et Caton de sainte mémoire), si différents d'époque et de génie (pardon, mon P., j'oubliais saint André), n'ayant ni les mêmes lois, ni la même doctrine religieuse (je le crois volontiers), ni les mêmes traditions, qu'est-ce donc qui leur a donné à tous cette force, cette élévation au-dessus de la vie, cette puissance sur l'avenir. Qu'y a-t-il entre eux qui leur ait été commun? Qu'y a-t-il qui ait pu les rendre chers à leurs contemporains, et précieux devant la postérité? Ce qu'il y a, ce qui les a fait vivre, et les fait vivre encore aujourd'hui, ce qui me donne le droit de vous en parler au milieu de cette basilique (c'est une profanation, mon P.), c'est que *tous, ils avaient une doctrine élevée* (y pensez-vous, orateur chrétien?); ce n'était pas du sang seulement qui coulait dans leurs veines, *c'était de la foi, c'était une vie spirituelle* (toujours de plus belles), *une vie qui leur permettait d'ouvrir leurs veines, de prendre une goutte de leur sang dans leurs mains* (mon P., c'est affreux!) *et de la jeter au monde* comme un signe qu'ils étaient maitres de lui, et que cet univers de boue ne pouvait rien contre la vie suprême qui coulait plus avant en eux dans les canaux secrets et imperceptibles, que la science de l'homme ne disséquera jamais sous son scalpel. Ce qui les a

rendus puissants, c'est la doctrine. Saint André était chrétien, Socrate, platonicien (1), Caton, stoïcien, Darius... Vous attendez peut-être ce qu'était Darius ? J'ignore dans quelle doctrine il avait été nourri ; mais à coup sûr, il croyait à quelque chose de plus qu'un empire, de plus précieux que la postérité, de plus rare que la victoire ; il croyait à quelque chose d'invisible, d'impalpable, d'indémontrable, et pourtant de certain, il croyait à l'honneur (c'est un sentiment et non une doctrine) ; et moi, Messieurs, moi aussi (écoutez !), *il y a une doctrine dans mes veines !* (c'est du style romantique) ; moi aussi, par de là votre pouvoir et le pouvoir de tous les hommes ensemble (excepté pourtant l'Église, mon P.), par de là votre science, par de là votre anatomie (qui ne sait trop pourquoi elle se trouve là), par de là la pointe de votre épée (quel courage !) et de votre scalpel (cela va nécessairement avec l'anatomie), il y a des canaux dans lesquels il court quelque chose, où vit une doctrine sacrée : oui ! je n'ai qu'un jour à vivre, et pourtant une pensée éternelle bat dans mon sein comme l'Océan bat le sable des rivages (la comparaison n'est pas mal). »

On voit dans ce morceau un échantillon du genre. Dans la seconde partie, après quelques considéra-

(1) Ici le journaliste est obligé de rappeler au bon P., que Socrate était plus que *platonicien*, puisqu'il était le maître de Platon.

tions un peu vagues, l'orateur oublie la dignité du prêtre catholique et se met au rang de ces discoureurs sans autorité qui disputaient dans Athènes avec tout venant. S'adressant à son auditoire comme à la réunion de toutes les écoles, de toutes les idées, de toutes les doctrines, il leur a déclaré qu'il étudiait leurs écrits, qu'il y cherchait, même au milieu des ténèbres, quelques étincelles qui pouvaient s'y trouver; il leur demande la réciprocité en style romantique : « *Donnez-moi*, a-t-il dit, *l'hospitalité de la conviction, et souffrez que je vous la rende à mon tour.* » Ce n'est pas ainsi que doit parler un prédicateur de l'Evangile qui a une doctrine toute trouvée et une autorité pour l'enseigner.

A cette familiarité déja si déplacée, il en ajoute une autre qui n'est ni plus digne ni plus oratoire. Il dit à son auditoire *qu'après leur avoir donné cette première poignée de main, il leur parlera désormais sans crainte.*

Le P. fait des comparaisons ignobles et tout à fait indignes du sujet dont il parle. Qui croirait, par exemple, qu'il ose comparer le catholicisme ou l'Église, non pas, selon l'usage, à un rocher ou à une barque qui sont battus par les flots, mais à *Milon de Crotone sur son disque huilé.* Il faut être romantique pour trouver cela. Est-il convenable qu'un orateur chrétien aille chercher ses comparaisons dans le paganisme, et qu'il choisisse ses exemples parmi les grecs et les romains ?

On a vu dans son premier discours plusieurs exemples de rapprochements tout à fait inconvenants et indignes de la chaire. Le plus frappant (nous l'avons déjà observé) est celui de saint André, associé à Socrate et à Caton. La louange donnée, dans une église et par un religieux, à ce dernier qui s'est tué par orgueil pour ne pas se soumettre au vainqueur, est un scandale, surtout quand l'orateur ose citer ce vers impie :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Le scandale est à son comble quand, en portant la main sur son cœur, l'orateur s'écrie : « *Comme Caton, je crois à la patrie !* »

On dira que le P. Lacordaire n'a pas loué l'action de ce républicain exalté, et qu'il a dit qu'il fallait distinguer les époques et les doctrines religieuses; qu'il a loué seulement le sentiment qui l'animait. Nous répondons que le sentiment de Caton participe de son action dont il a été le principe. Or, ce sentiment qui le portait à s'ouvrir les veines pour protester contre la victoire que le ciel avait donnée à César, est loin d'être un sentiment élevé, à moins qu'on ne prenne pour tel le premier des vices. Il n'y a de sentiment élevé que dans la vérité et dans la vertu. Que des payens aient loué Caton, cela se conçoit, mais un ministre de l'Evangile ne le peut pas sans scandale. Oui, c'est un scandale d'entendre un chrétien, un prêtre dire en chaire, que

le nom de Caton est magnifique, que *celui de Socrate est le nom le plus pur, le plus éloquent qui retentisse aux oreilles de l'humanité.*

Que dire aussi de l'homme de génie, à sentiments élevés et religieux, dans la bouche duquel l'orateur met cependant le langage de Lucifer? A quel excès ne porte pas le génie romantique!

Les discours du P. Lacordaire suent la démocratie. On y voit percer le même esprit que celui de l'*Avenir*. On sent en l'écoutant qu'il se contient à peine, retenu d'un côté par le désir d'établir son ordre en France, et de l'autre par les fortes recommandations qu'il a reçues de ne point passer les bornes de la modération, sous peine de s'interdire la chaire. Malgré cela il lui a échappé, comme on l'a vu, bien des traits qui trahissent sa pensée. On voit qu'il n'a pas une très-grande bienveillance pour les sommités sociales, et que le pauvre peuple a toujours ses éloges et ses affections. En parlant de la tyrannie contre la parole (puisqu'il est si fort gêné de ce côté), il a cité avec un air de menace Démosthènes faisant trembler Philippe par ses harangues patriotiques. Dans son dernier discours il a donné à entendre à certains hommes, qu'il n'avait pas tout dit à leur égard, et que dans les conférences qu'il ferait les années suivantes, il reviendrait sur leur chapitre.

S'il a parlé ainsi sous le poids de la crainte qui le dominait, que n'eut-il pas dit s'il eut été libre?

C'en est assez sur ces conférences. Elles méritaient d'autant plus notre attention que le P. Lacordaire est peut-être un de ceux qui ont le plus contribué à introduire, parmi le jeune clergé, le goût du genre romantique. Sous ce rapport il a fait un grand mal dans l'Eglise. En voyant cette manière de prêcher favorisée, les jeunes clercs ont cru qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de l'imiter. C'est en faisant voir à quels excès elle conduit, non-seulement sous le rapport littéraire, mais aussi sous celui des principes, qu'on les en détournera. Le genre romantique, mettant la confusion dans les expressions, la met aussi dans les pensées (1). On dirait que celui qui l'adopte prend à tâche de tout brouiller et de tout confondre.

Ce genre fausse le jugement et ne contribue pas peu à cette anarchie des idées que nous remarquons dans les écrivains modernes. On ne veut plus suivre les sentiers battus. On rejette les termes reçus ou on les emploie dans un sens forcé; on veut faire du neuf et ne point parler et même ne point penser comme les autres. De là tant de monstruosités littéraires qui dégoûtent et qui fatiguent les gens sensés.

C'est donc rendre service à l'Eglise que de

(1) Pourquoi, par exemple, ne pas dire *la foi*, au lieu de *la raison catholique*. Il n'y a pas deux raisons. La première expression est trop commune pour le genre ; c'est pourquoi on la rejette. Cela fait pitié!

s'élever contre de pareils abus, quand on les voit se glisser jusque dans la chaire. Si nous ne pouvons pas les arrêter, nous aurons du moins contribué, autant qu'il est en nous, à en retarder les progrès.

SUITE

des

OBSERVATIONS CRITIQUES

sur les

CONFÉRENCES DU R. P. LACORDAIRE

AVERTISSEMENT

Le suffrage des hommes sensés et instruits qui ont bien voulu me témoigner leur satisfaction relativement aux premières *Observations* que j'ai publiées sur les conférences du R. P. Lacordaire, m'engage à leur donner une suite qui comprendra surtout l'examen de la dernière conférence sur laquelle je m'étais contenté d'énoncer mon opinion sans rien citer. Ce complément était d'autant plus nécessaire, que cette conférence est regardée comme la meilleure de l'orateur. On verra, en l'examinant de près, qu'elle est loin d'être sans défauts. Ce que nous exposerons, confirmera pleinement le jugement que nous en avons porté.

SUITE

DES OBSERVATIONS CRITIQUES

sur les

CONFÉRENCES DU R. P. LACORDAIRE

Notre examen se bornant à faire des observations sur les passages qui nous paraissent renfermer des choses inexactes, nous allons entrer de suite en matière sans nous arrêter à présenter des analyses. Ce n'est pas notre but. Nous dirons seulement que les divisions et les subdivisions du P. n'ont pas toujours de fondement réel. Elles sont la plupart purement arbitraires. C'est ce qui le jette souvent dans le vague, et qui met dans ses discours la confusion au lieu d'y mettre l'ordre.

Le P. Lacordaire, loin de rétracter ses erreurs, les confirme. Nous allons le prouver.

Il avoue d'abord, en propres termes, que *la raison humaine est le piédestal nécessaire où il asseoira la statue de la vérité, qu'il appelle la raison catholique.* « Il y a, ajoute-t-il, confirma-

tion de la raison catholique par la raison humaine. Nous ne nous en cachons pas, nous n'avons aucun intérêt de nous en cacher. Est-ce qu'Achille, immobile sur son bloc de marbre, a intérêt à le briser ? La raison ! nous sommes ses premiers et immortels défenseurs. »

Regrettant bientôt d'avoir fait cet aveu qui contredit les principes qu'il avait soutenus dans ses conférences du 31 décembre et du 7 janvier, il revient plus bas à son système de la translumière immédiate, sans l'intermédiaire du témoignage de l'Église. Voici ses paroles : « La raison catholique (la foi) commence en elle, ou plutôt elle commence en Dieu, *sans aucun intermédiaire entre elle et lui.* » Cette déclaration est-elle assez claire ? N'est-il pas évident qu'il tient à son système ? L'orateur manifeste encore la même disposition à la fin de son discours, où il revient à ses idées d'impuissance de la raison et à sa force mystique. Qu'il est difficile de rentrer complètement dans la vérité, quand une fois on s'est avancé dans l'erreur !

Comme nous l'avons déjà observé, le P. Lacordaire s'étant mis dans le faux, la contradiction est pour lui inévitable. Aux exemples déjà cités, ajoutons le suivant. Il avait dit dans la première partie de la conférence, qu'*il y avait confirmation réciproque de la raison catholique par la raison humaine, et de la raison humaine par la raison catholique :* ce qui est vrai. Comment peut-il

ensuite avancer dans le même discours, que *de la raison humaine on ne conclut pas la raison catholique, ni réciproquement*. Où est alors la confirmation réciproque dont le P. a parlé? C'est à la première proposition qu'il faut s'en tenir. De la raison, c'est-à-dire des notions qu'elle nous fournit, nous concluons la foi. C'est la raison qui y mène par la tradition ou la parole transmise: *Fides ex auditu*. La foi, à son tour, confirme la raison en l'affermissant dans la possession des vérités qu'elle peut connaitre par elle-même, et en la préservant des erreurs qui peuvent les altérer.

Des contradictions, passons aux propositions erronées, inexactes ou équivoques. Elles ne manquent pas dans cette conférence, que beaucoup de gens ont cependant trouvée *admirable*.

Le P., après s'être fait cette question : « La raison humaine précède-t-elle la raison catholique, ou la raison catholique précède-t-elle la raison humaine? » Répond : « *Ni l'une, ni l'autre.* » Le P. se trompe. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir de foi sans qu'il y ait auparavant raison, puisque la foi est la soumission de la raison à l'autorité. Il faut exister avant d'agir. C'est donc la raison qui a la priorité d'existence, la foi vient ensuite.

Le fait du sourd-muet que le P. cite, ne prouve qu'une chose : c'est que l'intelligence ne se déve-

loppe que par la parole ou les signes qui la représentent.

Avant de croire, ne faut-il pas d'abord avoir les premières idées du dogme, c'est-à-dire les idées simples dont l'alliance ou l'assemblage dans une proposition, forme le dogme qui est l'objet de la foi ; par exemple, pour croire à la Sainte-Trinité (le P. a cité lui-même cet exemple ailleurs), ne faut-il pas qu'on ait avant tout les idées de *Dieu* et de *personne*, d'*unité* et de *trinité?* Ces idées constitutives de la raison précèdent nécessairement la foi. Vient ensuite la *proposition* révélée qui, par l'union des idées déjà existantes séparément dans la raison, forme une vérité totale qui devient l'objet de la croyance.

Quand le P. dit que la raison est *l'ensemble des vérités qui éclairent l'intelligence*, il donne une définition fausse, parce qu'elle est trop générale. En effet, cette définition ne distingue pas ce qui est naturel de ce qui est surnaturel dans nos connaissances, c'est-à-dire ce que nous connaissons par nous-mêmes et ce que nous connaissons par la foi. Définir ainsi, c'est tout embrouiller. Selon la notion ordinaire, *la raison est la lumière naturelle qui éclaire notre intelligence*. Or, cette lumière est toujours la *lumière naturelle* dans le catholique comme dans tout autre. L'expression de *raison catholique*, opposée à celle de *raison humaine*, ne peut signifier que *la foi*, comme nous

l'avons observé plusieurs fois. Cette dernière expression est claire et à la portée de tous. C'est l'expression reçue, pourquoi ne pas s'en servir. Il n'y a pas deux raisons, c'est-à-dire, deux lumières naturelles. Il n'y en a qu'une. Elle est la même dans tous les hommes, qu'ils soient catholiques ou non.

Rien de plus curieux que les raisonnements du P., pour prouver qu'il y a deux raisons. « Il y a toujours, dit-il, deux raisons réellement distinctes; car de tous les principes humains, vous ne déduisez jamais ce premier principe catholique : *Dieu est un en trois personnes.* » Il veut dire que la raison humaine ne peut découvrir les mystères par elle-même. Nous sommes d'accord pour cela. Mais de ce que notre esprit ne découvre pas les mystères, s'en suit-il qu'il y a deux raisons. C'est la raison qui a l'idée du mystère, quand la parole de Dieu qui lui est transmise, l'énonce. C'est la même raison qui sent la force des preuves qui démontrent que Dieu a parlé. Il n'y en a donc pas deux. S'il veut appeler la foi, *raison*, c'est tout confondre : l'une n'est pas l'autre. Le mot *catholique* n'ôte pas la confusion. Cette alliance de mots est un abus.

L'orateur, après avoir avancé la proposition singulière que nous venons de citer, veut répondre aux difficultés qu'on lui oppose. Ce morceau est trop plein de logique à la façon du P., pour

ne pas le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« Et ici je suppose, dit-il à ses auditeurs, qu'un doute vous vient et que vous m'arrêtez. Puisqu'il y a communion entre les deux raisons, d'où vient qu'il y en a deux ? A quoi bon la dualité là où l'on veut en venir à l'unité? Quelle bizarrerie, que Dieu qui voulait nous éclairer, n'ait pas fait un seul fanal au lieu d'en faire deux, et qu'il ait voulu que cette lumière totale ait été le résultat d'une lumière double. Pourquoi? Je pourrais vous dire que je n'en sais absolument rien. Je pourrais vous rappeler que vous êtes corps et âme, et pourtant unité; que Dieu a constitué votre propre essence au moyen d'une dualité parfaitement distincte qui conclut à une unité réelle de la personne humaine; qu'il y a dans la société, deux sociétes; la société temporelle et la société spirituelle, chose qui étonne tous nos profonds politiques; et que de même qu'il y a corps et âme en vous avec unité, qu'il y a société spirituelle et société temporelle avec unité il n'est pas étonnant qu'il y ait aussi en vous deux raisons, une raison humaine et une *raison divine* (encore du nouveau !), parfaitement unies, quoique distinctes. Et si vous tenez à en savoir la cause, je vous la dirai autant qu'on peut la connaître (vous auriez bien fait, mon R. P., de ne pas aller plus loin) : c'est que vous êtes la limite de deux mondes, le point de jonction de la *nature basse* avec la *nature haute*, du *monde des corps* et du

monde des esprits, d'où il résulte nécessairemnet en vous le jeu singulier d'une *double vie, matière et âme* tout ensemble, *société temporelle et société spirituelle*, lumière naturelle et lumière surnaturelle. (Où allez-vous, mon P., où allez-vous?)

» C'est là, Messieurs, la difficuté de notre position, comme c'est aussi sa dignit, et cette difficulté est grande : toute l'histoire humaine, toute l'histoire de l'entendement, toute l'histoire de la société vient de cette immense difficulté de la dualité dans l'unité, et de l'unité dans la qualité› Nous ferons mille efforts pour sortir de là, pour faire de l'âme avec le corps ou pour faire du corps avec l'âme (comme vous faites dans ce moment. mon P.); de la société temporelle avec la société spirituelle, ou de la société spirituelle avec la société temporelle; de la lumière naturelle avec la lumière surnaturelle, ou de la lumière surnaturelle avec la lumière naturelle, et notre nature résistera toujours à ces efforts désespérés. Le premier principe de la sagesse, c'est d'accepter ce qui est. Ce qui est, c'est la dualité dans l'unité. Tous les efforts des vrais philosophes et des véritables hommes d'État (que vous êtes loin de votre sujet, mon R. P. !), c'est de respecter et de constituer cette dualité, en respectant et en constituant aussi l'unité. Attaquer l'unité, c'est tout détruire attaquer la dualité, c'est tout opprimer. Le genre humain protestera toujours contre cette double

attaque, parce qu'il ne peut vouloir ni de l'anarchie ni de l'oppression. La vérité *(virtus)* est au milieu ; *in medio stat virtus* (1). »

Pendant le débit de ce passage, l'auditoire paraissait un peu ennuyé et distrait. Si le P. avait consulté, je ne dis pas la théologie, mais simplement les notions élémentaires de la religion, il aurait pu apprendre à ses auditeurs pourquoi Dieu a voulu que nous ayons deux lumières, la raison et la foi, pour nous instruire ici-bas des vérités nécessaires. Les enfants mêmes savent que Dieu veut nous éclairer par autorité, afin que, connaissant notre besoin de lumière et où en est la source, nous lui rendions hommage par la soumission de notre esprit à sa parole, et que nous l'honorions en croyant ce qu'il a révélé, quoique nous ne le comprenions pas. C'est une expiation de la curiosité originelle et une épreuve qui entre dans le plan de la Providence. Notre soumission est cependant raisonnable, parce qu'elle est éclairée, et que nous ne croyons que sur des preuves suffisantes.

Au lieu de cette réponse simple et intelligente, le P. s'est jeté dans des considérations étrangères où il s'est perdu. *Le corps et l'âme, la nature basse et la nature haute, la société temporelle et spiri-*

(1) Un texte qui convenait mieux pour terminer, était celui-ci : *Qui potest capere capiat; que celui-là comprenne qui peut comprendre.*

tuelle, le monde des corps et celu des esprits , les philosophes et les hommes d'Etat, sont des choses qui ne viennent nullement au sujet et qui n'expliquent pas la difficulté proposée. Les gens sensés ont bâillé et se sont frotté les mains, les autres ont admiré la science du prédicateur (qui ne se comprenait pas lui-même) et accusé humblement leur ignorance. Il y a eu ainsi compensation.

Le P. Lacordaire qui n'a quitté un système que pour en inventer un autre, parce qu'il veut, lui aussi, donner du sien et établir ce qu'il appelle sa puissance dans la postérité, ne peut se résoudre à renoncer à ses idées favorites. C'est *sa création, l'œuvre de son génie;* mais il a trop de mobilité dans l'esprit pour s'y tenir fixé, et n'est pas assez conséquent pour éviter les contradictions ou du moins pour les voiler par d'adroits sophismes et par des subtilités comme ses devanciers dans l'erreur. De là tant de principes qui se combattent et se détruisent réciproquement, et tant de définitions vagues qui se sentent du désordre des idées d'un homme qui n'est plus dans la vérité (1).

(1) Quand un homme adopte un système, il veut à tout prix tout y ramener sans s'effrayer des inconséquences et des absurdités qui peuvent en résulter, quand il est faux comme cela n'arrive que trop souvent. C'est son système qu'il consulte pour définir et pour expliquer. De cette manière il s'égare de plus en plus et amasse les ténèbres les plus épaisses autour de lui. Tant il est vrai qu'on ne peut toucher à une vérité sans en ébranler une infinité d'autres.

On en a vu de nombreux exemples. En voici encore qu'on peut y joindre.

Le P. donne des premiers principes une notion équivoque, parce qu'il en a besoin pour accommoder ce qu'il a à dire à son système. Selon lui *les premiers principes sont des vérités certaines, indémontrables, et qui servent à démontrer tout le reste* (8ᵉ conférence). Pour parler comme toutes les logiques, il fallait dire *les premiers principes sont des vérités évidentes, indémontrables et qui servent à démontrer tout le reste*. Le mot *certaines* choisi à dessein par l'orateur ne convient pas. Tout ce qui est certain n'est pas toujours évident. Un premier principe, que nous appelons en terme d'école *axiome*, ne se démontre pas parce qu'il frappe tellement par son évidence qu'il n'a pas besoin de preuves. Il n'en est pas de même d'un *dogme*, par exemple, de celui de la Sainte-Trinité. C'est bien une *vérité certaine*, mais ce n'est pas un premier principe, un axiome, *un principe lumineux*, parce que cette vérité n'est pas évidente par elle-même (1).

C'est donc à tort que le P. dit (même conférence) qu'il y a entre la raison humaine et la

(1) J'observerai au P. qu'il a très-mal à propos employé le mot *fatal* en parlant des premiers principes. Ce terme porte toujours avec lui l'idée d'une chose funeste et malheureuse. C'est donc de sa part un nouvel abus d'expression.

raison catholique *communion d'intelligibilité*. Cette communion n'existe pas. Les mystères ne sont certains qu'indirectement et par déduction. Ils n'ont pas comme les premiers principes l'évidence directe. C'est une évidence de conclusion fondée sur la parole de Dieu transmise avec ses preuves par l'autorité infaillible de l'Eglise. On peut entendre suffisamment les termes d'un dogme, par exemple, ceux de *Dieu*, de *personne*, d'*unité* et de *trinité*, sans pour cela comprendre le dogme ré vélé de la Trinité. On en a l'idée, mais non l'intelligence claire comme celle d'un axiome, te que celui-ci : *Le tout est plus grand que la partie*. Il n'y a donc pas *communion d'intelligibilité* entre la raison et la foi comme le soutient le P. L'intelligence des termes du dogme ne suffit pas pour l'établir, il faudrait de plus la compréhension et l'intelligence de la vérité révélée.

En parlant de la parole, l'orateur a voulu faire un compliment aux dames : « La première parole, dit-il, a été donnée par Dieu à la mère qui n'a jamais blasphémé Dieu. Si l'on avait confié notre berceau à des hommes, ah ! peut-être, dans l'animosité de leurs principes, ils auraient pu nous dérober Dieu et s'efforcer d'obscurcir *notre raison divine* (j'aimerais mieux *raison catholique* ou *mystique*, mon P., c'est plus modeste) ; mais notre berceau a été mis sous la garde de nos mères, et jusqu'à présent, même parmi les faux cultes, les

enfants ont appris à nommer Dieu en même temps que l'homme, à nommer le Père qui est aux cieux en même temps que leur père qui est sur la terre. — Je vous en rends grâce, mères chrétiennes, au nom de vos fils qui sont ici présents et au nom de l'humanité tout entière. »

Le P. s'exprime mal en disant que *la première darole a été donnée par Dieu à la mère*. En effet, ce n'est point à la femme, mais bien à l'homme que la première parole a été donnée, puisque l'homme existait avant la femme, qui a été formée d'une de ses côtes. Dieu avait parlé à l'homme avant de lui onner sa compagne. Nous pensons que P. a voulu dire que c'est la mère qui a reçu le privilége de parler la première à son enfant.

La mère n'a jamais blasphémé Dieu. Ce n'est pas l'homme qui le premier a outragé la Divinité, mais la femme. Elle a devancé l'homme par sa prévarication ; c'est par elle que nous mourrons. La première elle s'est révoltée contre Dieu, et c'est elle qui a entraîné l'homme dans la désobéissance. Le sens du P. doit être que la femme est ordinairement moins disposée à l'incrédulité et au blasphême que l'homme, et qu'on trouve communément plutôt l'impiété dans celui-ci que dans celle-là ; mais les mots dont s'est servi le P. n'expriment pas ce sens. La phrase en présente un qui est trop général et qui par là même blesse la vérité historique.

C'est d'ailleurs une grande maladresse de la part

de l'orateur d'avoir choisi *la parole* pour louer la femme. En effet, c'est précisément par la parole que la femme a le plus péché et qu'elle pèche encore le plus. C'est Eve qui la première a écouté la parole de Satan. C'est sa conversation qui a introduit le mal dans le monde. C'est elle qui par la parole a travaillé la première à la ruine de l'homme. Elle a séduit Adam. Dieu, dans l'Ecriture-Sainte, ne nous recommande rien avec plus de force que de nous tenir en garde contre la parole de la femme.

Le P. aurait donc pu mieux choisir. La matière ne manquait pas. Si Eve ne fait pas honneur aux dames, Marie suffit amplement pour les consoler. Et puis, il est très-vrai que c'est parmi les femmes que Dieu a le plus d'adorateurs. Ce sont les femmes qui, surtout dans Paris, se livrent le plus aux bonnes œuvres, à l'imitation de celles qui suivaient Jésus-Christ avec sa sainte Mère. Ce sont encore les femmes qui se dévouent le plus au soulagement de l'humanité souffrante. On les trouve au chevet de tous les malades indigents. C'est enfin à la piété et à la sollicitude de leurs mères, que la plupart de nos jeunes gens doivent, dans ce siècle de doute et d'impiété, la foi qui vit encore dans leurs cœurs, et les sentiments religieux qui, s'ils s'égarent, pourront un jour opérer leur retour à la religion et assurer leur salut. Nous aimons à le dire et la justice nous fait un devoir d'ajouter que l'expé-

rience du saint ministère vient confirmer chaque jour cette vérité.

Je ne puis, à cette occasion, passer sous silence un fait qui m'a frappé. Un jeune officier qui n'avait pas vécu d'une manière très-chrétienne, et qui avait paru être du nombre des incrédules, si communs aujourd'hui, tomba dangereusement malade. On lui proposa les secours de la religion, mais ce fut en vain. Il défendit même de lui en parler. Ses amis étaient d'autant plus désolés que le danger augmentait d'heure en heure.

Ce que n'avait pu l'amitié, les sollicitations et les représentations les plus vives, un simple souvenir vint l'opérer. Ce jeune homme avait eu pour mère une femme pieuse et instruite qui s'était appliquée à bien inculquer dans le cœur de son fils les principes de la foi et les preuves de la religion. Ce soin porta ses fruits. Au moment où l'on désespérait de le ramener à son devoir, il fit appeler un de ceux qui, dans cette extrémité, lui donnaient les marques les plus sincères de leur attachement et lui fit part de ce qui se passait en lui : « Je vous repousse, lui dit-il, mais dans le fond je ne suis pas tranquille. Je ne sais quelle idée de miracles ma mère m'a mise dans la tête, je ne puis m'en défaire. J'en ai été tellement frappé que je crains fort de me tromper en ne me rendant pas à une religion qui les offre au monde comme preuve de sa vérité. Appelez un prêtre : Je crois en Jésus-Christ et je veux

mourir catholique. » On s'empressa de le satisfaire, et il fit une sainte mort. C'est à sa mère après Dieu qu'il dut son salut.

Terminons enfin nos observations (1) en répondant à une objection qu'on ne cesse de nous opposer, quoiqu'elle ne touche nullement au fond. Cette objection est l'empressement et surtout l'enthousiasme des auditeurs. Si le fond des conférences, nous dit-on, est si peu solide, s'il est gâté par tant de défauts, comment se fait-il que tant de monde va les entendre et les admire, malgré les erreurs et la multitude des choses incohérentes qui s'y trouvent?

Je réponds d'abord, pour ce qui regarde l'empressement, que la singularité de la manière de prêcher que le P. a adoptée (manière qui est loin d'être évangélique) suffit pour exciter la curiosité. On peut donner aussi comme cause les opinions bien connues de l'orateur et sa hardiesse à fronder certaines classes de la société, pour lesquelles on sait qu'il a de l'antipathie. Puis les écarts même qu'on lui reproche et l'envie d'être témoin d'un nouveau *phénomène* oratoire. Il a des idées et des expressions bizarres que les gens du monde aiment, comme tout ce qui est nouveau, parce que cela les amuse et les distrait. Ils se rendent à ses discours comme à un spectacle.

(1) Nous n'avons pas tout dit. Il y a des choses sur lesquelles la prudence nous prescrit le silence.

La preuve que ce n'est pas la piété qui les y amène tous, c'est que plusieurs, sutout parmi les jeunes gens, apportent des journaux, des romans et différens ouvrages hétérodoxes, parmi lesquels se trouvent les œuvres des docteurs universitaires, Michelet et Quinet, pour s'occuper en attendant l'orateur.

Et ce n'est pas le seul scandale qu'on a eu à déplorer pendant ces jours de station. Nous le disons avec douleur, ces jours ont été des jours d'affliction pour les paroissiens et pour tous les catholiques sincères. Pendant qu'on offrait sur nos autels l'auguste sacrifice, et dans les moments les plus solennels, la nef de Notre-Dame présentait le spectacle le plus désolant aux yeux de foi. Une multitude confuse, composée de mille cercles bruyans, causait et gesticulait sans aucun respect pour le lieu saint. Les uns, debout, tenaient ouvertement à la main leurs journaux et leurs brochures ; les autres, montés sur les chaises et armés de lorgnettes, exploraient toutes les parties de l'auditoire sans aucun égard, et en blessant toutes les convenances. Ici, c'étaient des promeneurs qui ne se gênaient pas plus que s'ils eussent été aux Champs-Elysées ; là, c'étaient des gens qui se disputaient des places, qui se poussaient et s'arrachaient des chaises (1). Grand Dieu ! de quel œil devez-vous voir ces profanations, vous qui deux

(1) Nous avons vu de nos yeux une grande partie de ces

fois chassâtes avec tant d'indignation les vendeurs du temple!

C'est en vain que, pour ma part et pour l'acquit de ma conscience, j'ai fait ce qui était en mon pouvoir pour arrêter le mal. Il tient au défaut de foi de la plupart de ceux qui se trouvaient là, et à d'autres causes plus fortes que toutes les mesures. Si ces scandales continuaient, le temps des conférences serait un temps que les vrais fidèles redouteraient au lieu de le désirer.

Pour ce qui regarde l'enthousiasme, il est loin d'être général même parmi les laïques (car il faut le dire à notre honte, il s'est rencontré des prêtres qui ont trouvé l'orateur *sublime*, et ce qui est encore plus prodigieux, *exact et orthodoxe!!!*) Heureusement qu'il ne manque pas de personnes sensées de toutes les classes, que la doctrine et le genre du prédicateur n'ont pas moins scandalisées que les profanations dont nous venons de parler. Les hommes graves et instruits n'admirent pas si facilement. Loin de tromper le P. par des félicitations aveugles, ils le plaignent du malheur qu'il a eu de se trouver dans les circonstances fâcheuses qu'on connait et dont probablement il se sentira toute sa vie.

Mais, à part ces personnes, il n'est que trop vrai qu'il y a une multitude de jeunes gens à qui son

faits, et le reste nous est attesté par des personnes dignes de foi. On assure même que plusieurs ont fait là leurs repas: qu'il y a eu des trafics, etc.

genre et surtout ses opinions plaisent. Ces jeunes gens sont non-seulement disposés à l'admiration, mais ils s'empressent encore de fatiguer l'orateur de leurs complimens. Malheur à lui s'il ne sait pas se mettre au dessus de ces flatteries perfides. Plus d'un talent s'est égaré par suite de ces sortes d'ovations d'école. Si le P. s'y prête, il n'en manquera pas. Quand elles n'auraient pour effet que de le tenir dans l'illusion, ce serait toujours un grand mal.

Il ne faut pas confondre avec ceux dont nous venons de parler, une jeunesse d'un autre genre qui fait l'édification de la capitale par le spectacle de ses vertus et de ses bonnes œuvres. Celle-ci, accoutumée à entendre les accents d'une voix plus sagement inspirée, est plus instruite des vrais principes du catholicisme. Sa piété solide la rend aussi plus prudente et plus sage dans ses appréciations. Elle sait distinguer ce qui appartient à l'homme de ce qui vient de Dieu et de l'Église.

Aux jeunes admirateurs qui ne ressemblent point á ceux-ci, il faut ajouter une certaine classe d'auditeurs dont l'instruction religieuse n'est pas très-profonde, et la foule des esprits légers qu'un passage frappant transporte au point de leur faire oublier tous les défauts qui se trouvent dans le reste du discours. Il y a des gens dont *l'organisme admiratif* est si sensible qu'une antithèse, heureuse ou bizarre, une allusion pleine d'esprit (et quel-

quefois de malice) suffit pour les ravir. Puis, que de gens qui s'extasient par contagion, par imitation sans savoir pourquoi.

Il faut aussi mentionner certains hommes du monde quelque peu érudits et *scientifiques*, qui, en fait de religion, savent tout au plus leurs prières et leur catéchisme tant bien que mal (sans compter ceux qui n'en sont pas même là). Ces sortes de gens, pour lesquels la doctrine n'est pas toujours le principal, sont aisément séduits par les moindres accessoires de la forme qui vont à leur goût et à leurs idées. Pour eux, les erreurs sur la métaphysique et la psychologie, sont trop relevées pour être remarquées. Ils ne sont pas à cette hauteur-là. Comment pourraient-ils juger de ce qui n'est pas à leur portée : ce sont des matières qu'ils ne connaissent pas. Une erreur ne se reconnait que par comparaison. Pour comparer, il faut un principe qui serve de règle. Quand ce principe n'existe pas dans l'intelligence, comment remarquer ce qui lui est opposé. Ajoutez à cela, pour ceux qui en savent davantage, l'illusion des phrases, des équivoques et surtout du néologisme et du nouveau genre de style, et vous comprendrez comment il se fait qu'on ne remarque pas les défauts d'un discours, et qu'on admire souvent ce qui est loin d'être admirable.

Et puis combien y en a-t-il qui ont assez de mémoire pour se rappeler ce qui a été dit, et de logique pour le comparer à ce qu'ils entendent, et

pour en juger. Puisque l'orateur lui-même (comme nous l'avons fait voir plusieurs fois) oublie souvent ce qu'il a dit, et se contredit, non-seulement d'un discours à l'autre, mais dans la même conférence, à plus forte raison l'auditeur oubliera-t-il ce qui a été dit. La multitude (comme l'expérience le fait voir) n'aperçoit que la phrase qui passe. Elle ne peut souvent, par défaut de lumières, juger une proposition isolée, comment jugera-t-elle d'un ensemble? Il n'est donc pas étonnant qu'elle admire quelquefois en aveugle et par confiance dans l'opinion la plus accréditée dans un certain monde; opinion qui n'est pas toujours éclairée.

Qu'il y a loin de cet enthousiasme à faux et sans fond, à cette admiration solide et réelle que produit l'exposition de la vérité par un talent supérieur qui est dans le beau et dans le vrai! Il semble, quand on l'entend, que c'est une voix céleste qui vient frapper les oreilles. L'âme est transportée, enlevée pour ainsi dire hors d'elle-même. On dirait qu'un rayon divin vient de s'échapper et qu'une lumière partie des cieux a communiqué à l'âme quelque chose de ce qui se passe dans la gloire. Ces moments sont courts. Ils viennent et disparaissent comme l'éclair. S'ils duraient, ils produiraient ce que nous appelons, en terme de mysticité, une *extase*. C'est un avant-goût des jouissances qui font l'état habituel et permanent des bienheureux qui possèdent Dieu dans l'éternité.

LE R. P. LACORDAIRE

Refuté d'avance par la Sorbonne dans LA CENSURE DE L'EMILE, et par Bergier dans LA CERTITUDE DES PREUVES DU CHRISTIANISME contre Freret.

PREMIÈRE PARTIE

Réfutation par la Sorbonne.

Nous avons dit que les propositions que le P. Lacordaire a soutenues dans ses conférences de Notre-Dame, et surtout dans celles du 31 décembre 1843 et du 7 janvier 1844, étaient les mêmes que celles qui se trouvaient dans l'*Emile* de J.-J. Rousseau, sauf des différences accessoires qui ne changent rien au fond. *L'impuissance de la raison pour arriver à la foi et celle du témoignage de l'Eglise pour nous y faire parvenir*, telle est l'erreur commune de Rousseau et du P. Lacordaire. Elle est clairement et positivement enseignée dans les passages des conférences que nous avons cités. Il n'est pas possible de le nier. Les passages sont imprimés dans l'*Univers*, et nous les avons entendus de nos oreilles à Notre-Dame. La différence entre le P. et Rousseau, c'est que celui-ci soutient l'incrédulité, et que le P. a pour but de montrer la nécessité de son *système de la translumière*. Tous deux renversent, mais par des motifs bien différents. L'un démolit pour le plaisir de contempler des ruines, et l'autre veut remplacer l'ancien bâti-

ment par une nouvelle construction qui lui paraît bien préférable. Nous savons distinguer un prêtre zélé et bien intentionné qui s'égare de bonne foi, par défaut d'une science ecclésiastique suffisante, d'un impie qui combat la religion par haine et perversité.

Ceci expliqué, citons les passages de l'*Emile*. Les voici extraits de l'édition d'Amsterdam 1762. Nous aurons soin d'indiquer par un caractère différent les opinions qui sont communes entre l'orateur et le philosophe genèvois, et de joindre au texte quelques observations, soit entre parenthèse, soit par des notes. Nous citerons ensuite la censure.

« Apôtre de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire, dont je ne reste pas le juge? Dieu lui-même a parlé : écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé ! Voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé? Il a parlé aux hommes [1]. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu [2] ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends : *Ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même [3] ; il ne lui en aurait pas coûté davantage [4], et j'aurais été à l'abri de la séduction [5]*. Il vous en

(1) A ceux qu'il lui a plu de choisir pour leur donner mission d'instruire les autres de sa part.

(2) Parce que ce n'est pas à vous qu'il a parlé. C'est tout simple.

(3) Dieu n'est pas obligé de suivre votre volonté.

(4) Non certainement, mais il est libre dans ses faveurs.

(5) Il peut nous mettre à l'abri de l'erreur par d'autres moyens.

garantit, en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges? Dans des livres [1]. Et qui a fait ces livres? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges? Des hommes qui les attestent. *Quoi! toujours des témoignages humains? Toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu et moi* [2]*!*

Voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions. O si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail [3], l'en aurais-je servi de moins bon cœur?

« *Considérez, mon ami, dans quelle horrible discussion me voilà engagé* [4]*; de quelle immense érudition j'ai besoin pour remonter dans les plus hautes antiquités; pour examiner, peser, confronter, les prophéties, les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde, pour en assigner les temps, les lieux, les auteurs, les occasions! Quelle justesse de critique m'est nécessaire pour distinguer les pièces authentiques des pièces supposées; pour comparer les objections aux réponses, les traditions aux originaux; pour*

(1) La mémoire n'en est pas seulement conservée dans des livres, mais aussi dans la tradition orale et dans l'enseignement public, dans les monuments, dans les fêtes et les cérémonies publiques.

(2) Comme Rousseau, le P. Lacordaire ne veut point d'intermédiaire. Il l'a encore répété dans sa dernière conférence.

(3) C'est précisément ce qu'il a fait.

(4) Elle n'est pas du tout nécessaire.

juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières ; pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié ; pour lever les contradictions qui restent ; pour savoir quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux ; si ces allégations leur ont été connues ; s'ils en ont fait assez de cas pour daigner y répondre ; si les livres étaient assez communs pour que les nôtres leur parvinssent ; si nous avons été d'assez bonne foi pour donner cours aux leurs parmi nous, et pour y laisser leurs plus fortes objections, telles qu'ils les avaient faites (t. III, p. 140 et suiv.)

« Voilà bien des difficultés, mon enfant, et ce n'est pas tout. Parmi tant de religions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuellement, une seule est la bonne, si tant est qu'une le soit [1]. Pour la reconnaitre, il ne suffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes... Il faudrait être bien simple pour croire qu'il suffit d'entendre les docteurs de son parti pour s'instruire des raisons du parti contraire. Où sont les théologiens qui se piquent de bonne foi [2] ? Où sont ceux qui, pour réfuter les raisons de leurs adversaires, ne commencent pas par les affaiblir ? Chacun brille dans

(1) Rousseau a été protestant et catholique sans croire ni à l'une ni à l'autre de ces religions. Il a nié et affirmé tout à la fois sans se fixer à rien. Ses œuvres comme celles de tous les impies sont pleines de contradictions.

(2) Grâces à Dieu tous les hommes ne vous ressemblent pas.

son parti ; mais tel au milieu des siens est fier de ses preuves qui ferait un fort sot personnage avec ces mêmes preuves parmi des gens d'un autre parti [1]. *Voulez-vous vous instruire dans les livres? Quelle érudition il faut acquérir, que de langues il faut apprendre, que de bibliothèques il faut feuilleter, quelle immense lecture il faut faire* [2]*!* Qui me guidera dans ce choix? Difficilement trouvera-t-on dans un pays les meilleurs livres du parti contraire, à plus forte raison ceux de tous les partis ; quand on les retrouverait, ils seraient bientôt réfutés. (Il y a des livres auxquels on peut répondre sans pour cela les réfuter). L'absent a toujours tort, et de mauvaises raisons dites avec assurance, effacent aisément les bonnes exposées avec mépris. (Ce n'est pas toujours vrai). D'ailleurs, souvent rien n'est plus trompeur que les livres, (surtout les vôtres) et ne rend moins fidèlement les sentiments de ceux qui les ont écrits. (Vous avez dit *oui* et *non* tout à la fois). Quand vous avez voulu juger de la foi catholique sur le livre de Bossuet, vous vous êtes trouvé loin de compte après avoir vécu parmi nous. Vous avez vu que la doctrine avec laquelle on répond aux protestants, n'est point celle qu'on enseigne au peuple, et que le livre de Bossuet ne ressemble guère aux instruc-

(1) Il y a, comme vous l'observez vous-même plus bas, des gens sensés dans tous les partis.

(2) C'est une exagération ridicule. Tout cela n'est pas nécessaire.

tions du prône [1]. Pour bien juger d'une religion, il ne faut pas l'étudier dans les livres de ses sectateurs, il faut aller l'apprendre chez eux. (On peut la connaître sans voyager, et puis, tous ces livres ne sont pas composés avec mauvaise foi.)

« Combien de grands peuples n'impriment point de livres et ne lisent pas les nôtres ! Comment jugeront-ils de nos opinions ? Comment jugerons-nous des leurs ? Nous les raillons, ils nous méprisent ; et si nos voyageurs les tournent en ridicule, il ne leur manque, pour nous le rendre, que de voyager parmi nous. Dans quel pays n'y a-t-il pas des gens sensés, des gens de bonne foi, d'honnêtes gens, amis de la vérité, qui, pour la professer, ne cherchent qu'à la connaître ? Cependant, chacun la voit dans son culte, et trouve absurde les cultes des autres nations : donc ces cultes étrangers ne sont pas si extravagants qu'ils nous semblent, ou la raison que nous trouvons dans les nôtres ne prouve rien. (Cette manière de conclure est loin d'être logique).

« Dans les trois révélations, (la judaïque, la chrétienne et la mahométane), les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les juifs n'entendent plus l'hébreu ; les chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec ; les turcs ni les persans n'entendent point l'arabe, et les arabes modernes eux-mêmes, ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il

(1) C'est une indigne calomnie et contre l'Eglise et contre Bossuet.

pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point [1] ? On traduit ces livres, dira-t-on ; belle réponse ! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, (il y a dans l'Eglise une autorité infaillible pour en juger) qu'il est même possible qu'ils le soient ? (Vous dites une sottise). *Et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète?* (Il n'en a pas besoin, mais cela lui a plu. Qui êtes vous pour lui tracer une règle de conduite ?)

« *Nos catholiques font grand bruit de l'autorité de l'Eglise,* (et ils ont raison) *mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil* (cet appareil n'est pas nécessaire) *de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine? L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider* [2]. *Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions* [3], (t. III, p. 158 et suiv.).

« *Quand les ministres de l'Evangile se sont fait*

(1) Quand l'Eglise instruit par ses ministres, ceux-ci parlent de manière à se faire comprendre.

(2) L'Eglise porte ses titres avec elle et les présente au monde avec tous les caractères propres à convaincre.

(3) Toutes les grandes discussions dont *vous avez fait si grand bruit* ne sont pas nécessaires. On vous l'a déjà dit et on ne cesse de vous le répéter, mais vous n'entendez pas ou plutôt vous ne voulez pas entendre.

entendre aux peuples éloignés, que leur ont-ils dit qu'on pût raisonnablement admettre sur leur parole, et qui ne demandât pas la plus exacte vérification? Vous m'annoncez un Dieu né et mort il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde, dans je ne sais quelle petite ville, et vous me dites que tous ceux qui n'auront point cru à ce mystère, seront damnés. Voilà des choses bien étranges pour les croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je connais point.... Pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir rien su?.... lui qui était si bon, si bienfaisant, et qui ne cherchait que la vérité.... Vous sentez bien qu'il faut nécessairement que j'aille en Europe, en Asie, en Palestine, examiner tout par moi-même; il faudrait que je fusse fou pour vous écouter avant ce temps-là [1].

« Non-seulement ce discours me paraît raisonnable, mais je soutiens que tout homme sensé doit, en pareil cas, parler ainsi, et renvoyer bien loin le missionnaire, qui, avant la vérification des preuves, veut se dépêcher de l'instruire et de le baptiser. *Or, je soutiens qu'il n'y a pas de révélation contre laquelle les mêmes objections n'aient autant et plus de force que contre le christianisme.*

(1) Ici comme dans ce qui suit nous avons à faire la même réponse que nous avons déjà faite précédemment. On nous dispensera donc de répéter les mêmes choses. La censure faite par la faculté de théologie de Paris répondra à toutes ces difficultés d'une manière satisfaisante. Laissons donc parler Rousseau sans l'interrompre.

D'où il suit que s'il n'y a qu'une religion véritable, et que tout homme soit obligé de la suivre sous peine de damnation, il faut passer sa vie à les étudier toutes ; à les approfondir, à les comparer, à parcourir les pays où elles sont établies : nul n'est exempt du premier devoir de l'homme; nul n'a droit de se fier au jugement d'autrui. L'artisan qui ne vit que de son travail, le laboureur qui ne sait pas lire, la jeune fille délicate et timide, l'infirme qui peut à peine sortir de son lit, tous, sans exception, doivent étudier, méditer, disputer, voyager, parcourir le monde (exagération ridicule) ; il n'y aura plus de peuple fixe et stable ; la terre entière ne sera couverte que de pèlerins, allant, à grands frais et avec de longues fatigues, vérifier, comparer, examiner par eux-mêmes les cultes divers qu'on y suit. Alors, adieu les métiers, les arts, les sciences humaines, et toutes les occupations civiles ; il ne peut plus y avoir d'autre étude que celle de la religion. A grande peine celui qui aura joui de la santé la plus robuste, le mieux employé son temps, le mieux usé de sa raison, vécu le plus d'années, saura-t-il dans sa vieillesse à quoi s'en tenir ; et ce sera beaucoup s'il apprend avant sa mort dans quel culte il aurait du vivre. (Rousseau conclut que la révélation n'est pas nécessaire puisque selon lui on ne peut s'en assurer ; le P. Lacordaire, en soutenant la même impossibilité, conclut, comme nous l'avons déjà observé, à la nécessité de sa *translumière*.)

Rousseau continue : « Voulez-vous mitiger cette méthode et donner la moindre prise à l'autorité

des hommes? A l'instant vous lui rendez tout; et si le fils d'un chrétien fait bien de suivre, sans un examen profond et impartial, la religion de son père, pourquoi le fils d'un turc ferait-il mal de suivre de même la religion du sien? Je défie tous les intolérants du monde de répondre à cela rien qui contente des hommes sensés. » (T. III, p. 170 et 171.)

Voilà la doctrine de Rousseau. Le P. Lacordaire est loin sans doute d'avoir débité tant d'erreurs et tant d'absurdités; mais qu'on examine avec attention ces passages et qu'on les rapproche de ceux des conférences que nous avons mis sous les yeux des lecteurs dans nos premières observations, on reconnaîtra facilement que si le P. n'a pas tout dit ce qu'a dit le philosophe de Genève, ce qu'il a dit se trouve tout entier dans les citations que nous venons de faire de l'*Emile*. Ce ne sont pas à la vérité les mêmes mots, ni les mêmes accessoires, mais c'est dans le fond la même doctrine.

CENSURE PAR LA FACULTÉ.

Voici maintenant la censure faite par la Faculté (1). La première assertion de l'auteur d'*Emile*, dont le sens est *que la révélation est un moyen peu propre pour instruire les hommes, et qu'il n'en eût pas coûté davantage à Dieu de mettre les hommes à l'abri de la séduction, en par-*

(1) Censure de la Faculté de Théologie de Paris contre le livre qui a pour titre : *Emile ou de l'éducation :* — page 309 et suivantes.

lant à chacun d'eux ; que c'eût été un moyen plus convenable que de charger d'autres hommes de nous rendre ce que Dieu a dit ; que nous ne connaissons la révélation que par des hommes, et les miracles que par des hommes sujets à se tromper et à tromper ; qu'il y a trop d'hommes entre Dieu et nous.

Cette proposition est avancée de mauvaise foi, ou avec bien peu de réflexion. L'auteur n'a pas considéré ou a dissimulé trois choses, qui pourtant se présentent naturellement, et qui démontrent l'absurdité de tout ce qu'il dit ici.

La première est que, si la révélation divine avait été faite immédiatement à chaque particulier, il serait infailliblement arrivé que plusieurs d'entre les hommes, à moins qu'ils n'eussent été rendus tous impeccables, auraient prétendu avoir appris par la révélation de Dieu, les dogmes et les préceptes qu'il leur aurait plu de suivre, sans que néanmoins Dieu leur en eût rien révélé. Or on n'eût pu convaincre ces hommes de faux par l'autorité d'une révélation publique et commune, puisqu'il n'en eût point existé. (Le système de la translumière présente cet inconvénient; nous l'avons observé). De là serait née une infinité de maux incurables auxquels le public et les particuliers se seraient trouvés exposés.

Si l'on répond que dans cette supposition la révélation dont chacun se pourrait glorifier, se reconnaîtrait par des signes certains et des miracles; la même supposition, loin d'être moins absurde, le devient encore davantage; car alors l'ordre de la

nature ne subsisterait plus : il serait changé en un ordre miraculeux : les prodiges deviendraient des effets ordinaires : le nombre en serait si grand, qu'ils ne feraient plus d'impression sur qui que ce soit, et qu'ils n'auraient plus aucune force pour prouver la vérité.

La seconde chose à laquelle l'auteur n'a pas voulu faire attention ou qu'il a dissimulée, c'est que le témoignage des hommes, quoiqu'ils puissent se tromper et vouloir tromper, est cependant quelquefois si certain, qu'il dissipe et qu'il écarte jusqu'au plus léger soupçon d'erreur, et que la certitude est alors égale à celle qu'on nomme mathématique et métaphysique ; qu'enfin la certitude des faits, auxquels est nécessairement liée la vérité de la révélation divine, est d'un tel degré, qu'on ne peut répandre sur elle le moindre doute, sans donner dans l'extravagance d'un pyrrhonisme universel en matière d'histoire.

La troisième est que la certitude morale de ces faits, est bien plus proportionnée à la nature et à l'intelligence des hommes, que toute autre certitude, et que leurs esprits sont tellements frappés par ses caractères, lorsqu'elle est au plus haut degré, que quand ils les trouvent réunis, il est contre leur nature de lui refuser leur adhésion ; d'où l'on doit conclure, que si les faits sur lesquels est appuyée la vérité de la révélation divine, ont la plus grande certitude morale qu'on puisse concevoir, comme ils l'ont en effet, il n'est ni sage ni prudent de ne pas vouloir l'embrasser, parce qu'on n'a pas entendu Dieu lui-même. Ne regarderait-on pas

comme un insensé tout sujet qui ne voudrait pas éxécuter les lois et les ordres de son prince, qu'il saurait certainement venir de lui, s'il alléguait pour toute raison de son refus qu'il n'a pas entendu le prince lui-même ?

Cette même proposition est née de la passion qu'a l'auteur de parler inconsidérément et de blasphémer contre la révélation divine. C'est ce qui l'a empêché de reconnaître la sagesse des moyens dont Dieu s'est servi pour publier et faire recevoir ses révélations. Ils consistent en ce qu'il a envoyé pour instruire les hommes, quelques hommes seulement, à qui il a révélé les vérités qu'il faut croire : il leur accorda le don des miracles, pour qu'ils prouvassent qu'ils parlaient en son nom. Il voulut aussi que leur mission divine fût prouvée par les prophéties. Ainsi rien ne leur manqua de tout ce qui leur était nécessaire pour persuader aux hommes que les vérités qu'ils annonçaient, venaient de Dieu, et qu'on devait s'y soumettre. Leur enseignement, et les prodiges qu'ils ont faits au nom de Dieu, nous ayant été transmis avec certitude, exigent de nous la même foi que leur devaient les contemporains. Ces choses sont trop connues et trop faciles à concevoir pour que l'auteur ne les eût point comprises, s'il n'avait point été aveuglé par l'aversion qu'il a de la divine révélation.

Ces propositions où l'on dit, *qu'afin de connaître la révélation et s'y soumettre, il faut s'engager dans d'horribles discussions, et qu'on a besoin d'une érudition immense pour remonter dans les plus hautes antiquités, pour examiner, peser, confronter*

les prophéties, les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde, pour en assigner les temps, les lieux, les auteurs, les occasions, pour distinguer les pièces authentiques des pièces supposées, pour comparer les traductions aux originaux, pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié, pour lever les contradictions qui restent, pour juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières, pour décider quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux; où l'on ajoute que parmi tant de religions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuellement, une seule étant la bonne, si tant est qu'une le soit, il ne suffit pas pour la reconnaître, d'en examiner une, il faut les examiner toutes; qu'il ne suffit pas d'entendre les doctrines de son parti, qu'on doit consulter ceux de toutes les religions; que si l'on veut s'instruire dans les livres, il faut feuilleter toutes les bibliothèques du monde, et apprendre toutes les langues; que ce n'est pas encore assez, et que, comme il y a de grands peuples qui n'impriment point de livres et qui ne lisent pas les nôtres, et que d'ailleurs les livres ne rendent pas toujours fidèlement les sentiments de ceux qui les ont écrits, comme on en peut juger par celui de Bossuet, intitulé : Exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique, *dont la doctrine n'est point celle que les pasteurs catholiques enseignent à leurs peuples; qu'il faut, pour bien juger d'une religion, aller l'apprendre chez les peuples qui la suivent, ce qui emporte avec so*

l'obligation de voyager par toute la terre ; que la raison que nous trouvons dans le culte que nous rendons à Dieu, ne prouve rien, parce que dans chaque pays il y a des gens sensés, des gens de bonne foi, d'honnêtes gens, amis de la vérité, qui la voient dans leur culte, quelque absurde qu'il paraisse ; que dans les trois révélations, la judaïque, la chrétienne et la mahométane, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent ; que ce n'est pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler une langue qu'ils n'entendent point ; que l'on a traduit, il est vrai, les livres saints, mais que personne ne peut assurer que ces livres sont fidèlement traduits, et qu'il n'est pas même possible qu'ils le soient ; que lorsque Dieu fait tant que de parler aux hommes, il n'y a pas de raison pourquoi il lui faut un interprète.

Ces propositions détournent de faire profession de quelque religion que ce soit. On y présente un si grand nombre de difficultés à reconnaître la révélation, *s'il en est une*, et à s'y soumettre sagement, et on les exagère de telle sorte, qu'on y donne cette connaissance comme entièrement impossible, même à l'homme le plus appliqué, de la plus grande pénétration d'esprit, et de l'érudition la plus consommée, qui emploierait tout le temps de sa vie aux recherches et aux voyages continuels qu'on demande pour cette découverte. Néanmoins dans toute la terre, en quelque pays que ce soit, il n'y a de religion professée et pratiquée publiquement, dont par conséquent on puisse faire profes-

sion, que la religion révélée ou des religions qui se prétendent toutes révélées. Un homme sage et prudent ne pourra donc, suivant ces propositions, jamais professer aucune des religions qu'il y a dans ce monde, si ce n'est en trompant, par une hypocrisie détestable, que la loi et la religion naturelles condamnent.

Elles détruisent même la religion naturelle ; car ces cultes absurdes qui se contredisent entre eux et que la religion naturelle proscrit, ces cultes que pratiquent ces nations plongées dans l'idolâtrie et dans des superstitions qui font horreur, tous ces divers cultes sont représentés dans ces propositions comme des religions, où des hommes sensés, de bonne foi, amis de la vérité, qui se trouvent parmi ces différents peuples, voient la vérité et la raison ; d'où l'auteur conclut *que ces cultes étrangers ne sont donc pas aussi extravagants qu'ils nous semblent, ou que la raison que nous trouvons dans le nôtre ne prouve rien.* Ces propositions portent donc à douter au moins si les dogmes et les préceptes de la religion naturelle opposés à ces faux cultes, sont vrais et appuyés sur la raison. Ainsi elles ne laissent plus subsister le peu de ces dogmes et de ces maximes, que l'auteur dans d'autres endroits avait retenus, et qui ne peuvent se concilier avec ces superstitions bizarres. Elles ne permettent pas à un homme sage de regarder comme certain quoi que ce puisse être, touchant la religion, excepté ce qu'il y a là-dessus de commun à tous les peuples de l'univers. La religion de sages consistera donc désormais dans un culte, où

par la pensée ils feront abstraction de toutes les différences introduites et pratiquées en fait de religion chez toutes les nations du monde, et par conséquent dans un culte sans réalité, dont la pratique serait impossible, et où tout demeurera incertain et douteux, tant que chacun n'ayant pas encore parcouru toute la terre et visité tous les peuples, n'aura pu, ainsi qu'il est dit dans ces propositions, s'instruire suffisamment par lui-même de toutes les différences nécessaires à connaître, pour qu'en les retranchant par une précision d'esprit, il se forme l'idée du culte auquel il doit s'attacher.

Ainsi en ôtant aux hommes tout espoir de trouver la vérité (si cependant il est des hommes assez légers pour être frappés de pareils discours), en présentant un pyrrhonisme affreux à l'égard de toute religion et même de la religion naturelle, elles tendent à éteindre et à étouffer tout sentiment de religion dans le cœur de l'homme, à qui néanmoins les sentiments de religion sont naturels. Par là elles dégradent l'homme : elles laissent un libre cours aux passions, que les sentiments de religion répriment : elles sont pernicieuses aux particuliers et aux États, que tous les législateurs, dans tous les temps, ont toujours cru ne pouvoir subsister sans une religion.

Elles calomnient la religion chrétienne, en haine de laquelle elles sont avancées de mauvaise foi.

Dieu, qui est l'auteur de la révélation chrétienne, et qui a ordonné *qu'elle fût annoncée dans Jérusalem, dans Samarie, et jusqu'aux extrémités*

de la terre (act. 1, 8,), n'a pas sans doute voulu que pour la connaître, les hommes fussent obligés à ces recherches si pénibles et même absolument impossibles, dont l'auteur, d'après quelques-uns de ceux qui dans notre siècle se sont donnés pour philosophes, s'étudie à détailler et à amplifier les objets. Ils n'ont pas même la gloire d'avoir imaginé, les premiers, la prétendue nécessité de ces recherches. Il y a longtemps qu'elle est connue pour le fond dans nos écoles, et qu'on l'y oppose en objection, pour donner lieu à des éclaircissements utiles et à des réponses satisfaisantes. Non, la connaissance de la révélation chrétienne n'est pas impossible : il est des moyens aisés d'y parvenir : ces moyens sont proportionnés à l'esprit et à la portée de chacun, et propres à opérer une persuation raisonnable : c'est Dieu, dont la sagesse est souveraine et dont la providence s'étend à tout, qui les a établis. Ils sont tels que tout le monde, l'enfant, l'homme fait, le simple, le savant le plus distingué, ne peuvent être instruits de la religion chrétienne, qu'ils ne soient, en se conduisant sagement, dans l'obligation de l'embrasser de tout leur cœur et avec les plus grands sentiments de reconnaissance.

La religion chrétienne consiste dans des dogmes, une morale et des préceptes positifs, que nous, chrétiens, nous professons comme étant révélés de Dieu.

Une grande partie de cette religion, sa base, pour ainsi dire, et ses premiers fondements, ce sont les dogmes et les préceptes de la religion naturelle.

Il a été nécessaire qu'ils fussent confirmés et promulgués par l'autorité de la révélation divine ; sans cela, ils n'eussent pu se conserver entiers dans beaucoup d'articles de la plus grande importance : tant est grande la faiblesse de la raison humaine ! cette nécessité, au reste, est incontestable. Elle est démontrée, comme nous l'avons déjà dit, par l'expérience de bien des siècles, de tous les peuples, et même de tous les philosophes, qui n'ont pas été guidés par les lumières de la vraie révélation.

C'est aussi une perfection essentielle à la religion chrétienne de contenir ces mystères sublimes, qui surpassent de beaucoup l'intelligence humaine, dont la raison ne démontre point la possibilité, mais où elle ne démontre pas non plus qu'il y ait contradiction ; et que Dieu, qui est souverainement bon, a daigné révéler, afin de nous instruire de plusieurs vérités, qui regardent sa nature incompréhensible, et les desseins adorables et impénétrables de sa providence, par rapport à notre salut et à nos devoirs.

Il en est de même des sacrements, ou de ces institutions divines et salutaires, par l'usage desquelles, s'il est tel qu'il doit être, Dieu nous donne, ou augmente en nous la grâce qui nous sanctifie.

On doit regarder encore comme appartenant à la religion chrétienne ces faits intéressants, qui font voir évidemment que cette religion vient de Dieu.

Toute la question présente, sur les moyens de connaître la révélation chrétienne, se réduit à ceci par rapport aux chrétiens : savoir si les faits

par lesquels on prouve invinciblement que la religion chrétienne est révélée, peuvent être suffisamment connus de chaque chrétien.

La question réduite à ces termes, comme elle doit l'être, n'a pas de difficulté qui puisse arrêter. Tout chrétien peut facilement connaître les faits qui établissent la vérité de la religion chrétienne.

En effet, qu'on considère un enfant né et élevé dans le sein de l'Église catholique. Les principaux faits de l'Évangile, les faits les plus indubitables, liés intimement avec la vérité du christianisme, c'est-à-dire, la sainteté de Jésus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection, son ascension dans le ciel, la mission de ses apôtres pour instruire et convertir l'univers, leur peu de capacité naturelle pour cet emploi, le miracle du don des langues, qui leur fut communiqué au jour de la Pentecôte, lorsqu'ils furent revêtus de la force d'en haut, leur sainteté, leur patience, leurs miracles, leurs travaux, leur martyre, les prodigieux succès de leur zèle dans la propagation de la foi : tous ces faits, cet enfant les apprendra des femmes mêmes qui en auront soin et de sa nourrice, dès qu'il commencera à bégayer : il les apprendra de ses père et mère en qui la nature lui inspire d'avoir une entière confiance : des maîtres, à qui son éducation sera confiée : par le catéchisme, dont on l'instruira, soit en particulier, soit en public ; par l'enseignement des pasteurs, qui en parleront publiquement sans être contredits : à l'occasion des fêtes les plus solennelles, qui sont instituées en mémoire de ces faits, et que tous les

chrétiens célèbrent : par le symbole des apôtres, où plusieurs de ces mêmes faits sont rapportés, et où il fait déjà profession de croire la Sainte Église catholique, dont on doit dès lors s'appliquer à lui faire connaître la nature, les caractères, la perpétuité, et dont on ne saura trop tôt lui proposer l'autorité, de laquelle il sentira aisément les avantages et le besoin.

Qui pourrait nier que tout cela suffit à cet enfant, pour que, sans aucune révélation, qui lui serait faite immédiatement, c'est-à-dire, sans une inspiration de Dieu, (sans la translumière du P. Lacordaire) qui suppléerait et ne supposerait pas la lumière naturelle dans un degré suffisant, il puisse avec le secours de la grâce, qui diffère très-fort de la révélation, et sans laquelle, suivant la foi catholique, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, adhérer avec certitude et prudemment à la révélation chrétienne, qui lui serait ainsi proposée, ou, ce qui revient au même, produire un acte de foi surnaturelle sur les vérités de la religion chrétienne ?

Il faut remarquer que la question dont il s'agit, n'est pas de savoir si cet enfant, si quelque homme que ce soit, peut par ses facultés naturelles (et sans la grâce) connaître de telle sorte la révélation chrétienne, que par les forces de la raison et de ses facultés, il conçoive (c'est-à-dire forme en lui) la foi nécessaire au salut. Les pélagiens seuls ont soutenu qu'il le pouvait (et les rationalistes parlent aujourd'hui comme eux) ; mais nous, nous reconnaissons le mystère de l'opération divine ou

de la grâce que Jésus-Christ nous a méritée : nous reconnaissons ce mystère caché sous le voile de moyens naturels que la raison, et même les sens aperçoivent souvent. Nous prétendons seulement, et cela suffit et est en même temps nécessaire pour défendre la révélation chrétienne, que les motifs qu'on appelle de crédibilité, c'est-à-dire que des faits qui rendent évidemment croyable la révélation chrétienne, sont si frappants et en si grand nombre, et qu'il est si aisé à un catholique de les connaître, que *la foi chrétienne n'est ni un effet de la révélation divine faite immédiatement à chaque fidèle, ni un enthousiasme ou un fanatisme (ni une intuition ou transillumination comme vous voudrez) qui seraient également opposés à la révélation et à la raison, mais une soumission raisonnable, qui suppose la lumière naturelle dans un degré suffisant, et dont on peut rendre raison,* quoique cette foi vienne de l'opération de Dieu qui agit en nous intimement, qui, par sa grâce, nous éclaire et nous excite à croire, de manière que nous consentons et nous coopérons librement aux lumières et aux bons mouvements dont il daigne nous favoriser (1).

(1) Cette grâce doit être supposée avant toute discussion parce que l'homme adulte la possède dans son état actuel, Dieu la donnant à tous indistinctement, qu'ils soient catholiques ou non, pour parvenir à la vérité. Outre cette grâce qui est un fond commun que nous tenons de la libéralité de Dieu par les mérites du divin Sauveur (grâce sans laquelle rien ne serait possible dans l'ordre du salut) il y a des grâces secondaires qui sont données aux hommes droit

Or, ce que nous avons fait voir par rapport à cet enfant élevé ou né dans l'Eglise catholique, savoir qu'il a des moyens aisés et à sa portée, par lesquels il connaît, autant qu'il lui faut, les faits qui démontrent la vérité de la révélation chrétienne, se prouverait à plus forte raison avec la même facilité de tout homme qui fait profession de croire l'Eglise catholique. Plus cet enfant croîtra en âge, et en même temps en connaissance par rapport aux faits et à l'état des choses qui concernent la religion; plus il verra de motifs, et découvrira de raisons plus fortes, en proportion de sa capacité, qui le porteront à juger sagement que la révélation chrétienne vient de Dieu, et qu'il doit constamment y être attaché (1).

Supposons que cet enfant soit un jour un savant de premier ordre, un homme illustre par les connaissances de tout genre, par des progrès étonnants dans la philosophie, par une très-profonde érudition; qu'il devienne capable d'examiner et de peser tout ce qui a rapport à la religion : qu'il fasse les recherches les plus détaillées, l'examen le plus approfondi; pourvu qu'il procède avec sin-

et sincères qui profitent de la grâce commune. L'étude ou la recherche de la vérité avec bonne foi les obtient toujours et conduit infailliblement à la foi catholique. Tel est l'enseignement de l'Église.

(1) Sa certitude ne sera pas seulement une *certitude de sentiment* mais une *certitude très-rationnelle* non au degré du savant mais à un degré suffisant pour n'être pas un pur instinct ou un simple sentiment.

cérité et qu'il aime le vrai, il trouvera une merveilleuse harmonie entre toutes les parties de notre religion sainte; il verra que les dogmes et la morale de la religion naturelle tirent de notre religion révélée une lumière nouvelle, et une grande consistance; que les mystères sublimes dont cette religion révélée exige la croyance, sont à la vérité au-dessus des lumières de la raison, mais qu'on n'y trouve rien qui y répugne, et qu'ils ne renferment aucune contradiction démontrée; que la révélation de ces mystères et des institutions positives dont l'usage salutaire nous est prescrit, se prouve de telle manière par les miracles, par l'accomplissement des prophéties, et par les autres événements prodigieux que l'histoire et les monuments de cette religion contiennent, que la liaison de ces faits avec la vérité de cette révélation est très-évidente; que ces mêmes faits sont de telle nature, qu'ils n'ont pas dû être crus facilement, puisqu'il était très-intéressant pour les hommes de ne pas les croire sans raison : leur croyance imposant, par une conséquence naturelle, l'obligation d'embrasser une religion sainte et d'avoir les mœurs les plus pures; que ces faits ont été reçus et admis par les peuples les plus policés et en même temps idolâtres, et ont opéré dans leur culte et dans leurs mœurs un admirable changement; que ces mêmes faits sont si indubitables, que les principaux de ceux qui sont rapportés dans les autres histoires de quelque espèce qu'elles soient, sont moins attestés : de sorte que si l'on se permettait quelque doute sur ceux-là, il

faudrait s'abandonner à un pyrrhonisme universel et sans exception ; que les monuments de foi que contient la révélation chrétienne, sont indubitables ; que nos livres saints sont si sûrement authentiques, et que tous les textes, et toutes les versions de ces livres qui sont reçues, s'accordent tellement pour ce qui regarde la doctrine de la foi et des mœurs, et la substance des faits, que lorsqu'il est question d'établir le dogme ou quelque règle de morale, ou de prouver la révélation, il est presque indifférent d'employer un de ces textes, ou une de ces versions, plutôt qu'une autre.

Enfin il verra, ce qui est déjà prouvé par l'expérience et les ouvrages des savants de quelque communion que ce soit, qu'ils se sont appliqués à examiner des faits et tous les motifs qui servent à établir la révélation chrétienne ; il verra, disons-nous que toutes les recherches et les discussions possibles, pourvu qu'on les fasse exactement et avec sincérité, loin d'être à craindre pour cette religion, ne peuvent au contraire tourner qu'à son avantage ; qu'elles servent à multiplier les preuves qui en démontrent la vérité ; qu'elles augmentent la force qu'elle a de s'étendre, et sont très-utiles à sa propagation.

En tant qu'on assure dans les propositions que nous examinons *que l'authenticité et l'intégrité des monuments de la religion chrétienne, et surtout des livres saints, et que la fidélité des versions de ces livres, ne peuvent être connues qu'avec des recherches infinies et une érudition immense* ; ces

propositions sont fausses et avancées en haine de la religion chrétienne.

Il est certain que plusieurs monuments de foi, plusieurs pièces qui concernent la religion chrétienne, que la plupart par exemple des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, le symbole des apôtres, le symbole de Nicée, etc., sont reçus d'un consentement unanime comme authentiques et exempts de toute altération, par toutes les sociétés chrétiennes, soit de l'orient, soit de l'occident, quoique ces communions soient d'ailleurs divisées entre elles sur beaucoup d'articles. Il est certain que les juifs sont d'accord avec les chrétiens sur la plupart des livres de l'Ancien Testament, dont ceux-ci se servent pour les refuter. Ce consentement de toutes les sociétés chrétiennes et cet accord des juifs avec nous, peuvent assurément être connus sans une immense érudition et sans des recherches infinies. Ils peuvent même être connus aisément et sûrement par les gens sans lettres, s'appuyant sur le témoignage des personnes graves : témoignage que personne ne peut contredire, avec lequel tout doit nécessairement conspirer, et qui est très-suffisant pour faire reconnaître sans difficulté l'authenticité de ces monuments de foi et de ces livres.

Un homme sage, sans aucune érudition, adhérerait encore prudemment, à cette authenticité, fondé uniquement sur le témoignage et le consentement des savants, qui ont examiné en détail et scrupuleusement tout ce qui regarde ces monu-

ments et ces livres, et qui ont jugé que leur authenticité était hors de doute.

Un catholique admet aussi cette authenticité très-prudemment, s'en rapportant là-dessus à l'enseignement et à l'autorité de l'Eglise catholique, qui lui présente ces monuments et ces livres comme authentiques, et qui sur des objets de cette nature est la plus grande autorité visible.

En tant qu'on y dit *que pour reconnaître parmi tant de religions diverses quelle est la vraie, si tant est qu'il y en ait une qui le soit, il faut entendre les docteurs de toutes les religions, lire les livres de tous les partis, et que cela ne suffit pas encore, soit parce qu'il y a des peuples qui ne font point de livres, soit parce que les livres ne rendent pas toujours fidèlement les sentiments de ceux qui les ont écrits, mais que pour bien juger de la religion des divers peuples, il faut l'aller apprendre chez eux, et par conséquent voyager par toute la terre.*

Ces propositions sont fausses, injurieuses à Dieu, à Jésus-Christ, à la religion chrétienne et à tous les chrétiens; elles introduisent un pyrrhonisme universel, et renversent la religion naturelle.

Un chrétien n'a assurément pas besoin d'aller entendre les docteurs des peuples idolâtres, ni de voyager et de demeurer chez ces peuples, afin de pouvoir juger que la religion chrétienne est préférable à l'idolâtrie. Il n'a pas besoin de lire les rêveries du Talmud, ni d'entendre les Rabbins pour juger de la religion que pratiquent aujourd'hui les

juifs, puisqu'il ne peut douter raisonnablement d'un grand nombre de faits qui suffisent pour le convaincre que cette religion n'est qu'une superstition fausse (et entièrement différente de celle qui a été établie par Moyse). Il n'a pas besoin d'aller entendre les docteurs musulmans ni de partir pour Constantinople, pour apprendre ce qu'il sait déjà avec facilité et avec certitude, savoir que Mahomet est bien postérieur à Jésus-Christ, dont la religion doit subsister jusqu'à la consommation des siècles, et dont la doctrine était depuis longtemps répandue par toute la terre, et y avait fait des changements prodigieux, lorsque Mahomet parut; de sorte que c'est aux enseignements de Jésus-Christ que les mahométans sont redevables de ce qu'ils n'adorent qu'un seul Dieu. Les critiques conviennent, (et les chrétiens sans un grand travail ne peuvent-ils pas l'apprendre d'eux?) que la religion de Mahomet ne consiste que dans un recueil mal rédigé et mal lié de dogmes et de pratiques tirés, partie de la religion chrétienne, partie de la religion des juifs. Qui ne sait que la même religion a été introduite par la fraude, par la force des armes et sans aucun miracle fait publiquement? Non, les chrétiens ne se croiront jamais dépourvus de lumières nécessaires et de jugement; ils ne se regarderont jamais comme téméraires et trop précipités dans leur foi, parce qu'ils n'auront pas feuilleté toutes les bibliothèques, n'auront pas lu tous les livres, ni entendu les docteurs de toutes les religions, voyagé par toute la terre pour apprendre la religion de tous

les différents peuples, afin d'en porter un jugement assuré, et se décider sur la préférence à donner à l'une sur toutes les autres, après les avoir toutes comparées entre elles.

Les maximes qu'il plaît à l'auteur d'avancer, ne rendent pas seulement douteuse et incertaine la vérité de la religion chrétienne, qui, comme nous l'avons dit, et qu'il est évident, est appuyée sur des faits qu'on ne peut révoquer en doute sans admettre un pyrrhonisme universel en genre d'histoire ; mais il suit des mêmes maximes, qu'il faudrait embrasser ce pyrrhonisme soit sur la religion naturelle, comme il a déjà été rémarqué, soit même à l'égard de toute doctrine. Car si l'on ne peut juger avec certitude que ces faits si publics et si attestés sont vrais, et que les cultes idolâtres sont faux, à moins qu'on n'entende les docteurs de ces religions, qu'on ne lise tous les livres, et qu'on n'aille chez tous les peuples, c'est une conséquence nécessaire qu'on ne pourra porter aucun jugement assuré de tout objet dont les hommes ne sont pas tous d'accord, et ont des sentiments différents, à moins qu'on ait auparavant entendu ceux qui soutiennent ces opinions différentes ; ainsi personne ne pourra adorer un seul Dieu, ni distinguer la justice de l'injustice, l'honnète de ce qui ne l'est pas, avant qu'il ait entendu les docteurs des polythéistes, des Epicuriens et des Cyniques sur les opinions qu'ils suivent : personne ne pourra rejeter le matérialisme, avant qu'il ait fréquenté les différentes écoles de ceux qui enseignent ces erreurs : personne ne pourra être assuré que la

matière existe, avant qu'il ait appris et examiné les subtilités des spiritualistes, etc.

En tant qu'on ajoute dans ces mêmes propositions *que la doctrine du livre de Bossuet, intitulé :* EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, *est bien différente de celle que les pasteurs catholiques enseignent au peuple.*

Ces propositions sont fausses, calomnieuses et injurieuses envers les pasteurs catholiques, et à l'égard de l'Eglise catholique entière, qui approuve hautement et en tout cet ouvrage de Bossuet, et qui ne demande autre chose des Luthériens et des Calvinistes, pour les recevoir avec joie dans son sein, sinon qu'ils fassent une profession de foi conforme à la doctrine exposée dans ce même livre ; c'est ce qu'éprouvent ceux d'entre eux qui rentrent dans l'Eglise ; et plut à Dieu que tous fussent prèts à y revenir à cette condition. Ces mêmes propositions favorisent de plus un schisme qu'on ne peut trop déplorer.

En tant qu'on y lit *que la révélation faite autrefois aux juifs et la révélation chrétienne, sont écrites en des langues que les juifs d'aujourd'hui et les chrétiens n'entendent pas*; *que ce n'est pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent pas ; qu'en vain on répondrait que les livres saints nt été traduits ; que personne ne peut assurer que ces livres ont été traduits fidèlement et qu'il n'est même pas possible qu'ils le soient ; que quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, il n'y a pas de raison pourquoi il ait besoin d'interprète.*

Ces propositions sont une dérision très-téméraire, très-injurieuse, faite de mauvaise foi, et blasphématoire de la révélation chrétienne.

Nous avons déjà remarqué que la révélation divine a dû se faire immédiatement, non pas à chaque homme en particulier, mais à quelques hommes qui en instruisissent les autres. La révélation chrétienne est universelle, elle est destinée à l'enseignement de tous les peuples, dont chacun a un langage qui lui est propre et qui est sujet à changer. Les choses étant donc dans l'état où elles sont, par rapport au langage des peuples, il a fallu que les livres saints, où est contenue une révélation qui regardait même tous les peuples à venir, fussent écrits dans une langue que les peuples qui sont aujourd'hui, n'entendent pas. Plusieurs de ces livres, qui dans le temps qu'ils ont été publiés, étaient pour les hébreux, furent écrits en hébreu. D'autres tels que sont tous les livres du Nouveau Testament furent composés en grec, qui était la langue la plus répandue au temps des apôtres. On a encore la traduction ancienne de tous ces livres. La version grecque de l'Ancien Testament fut faite longtemps avant la naissance de Jésus-Christ. La version latine des deux Testaments le fut dès le commencement de l'Eglise chrétienne, et il ne manque pas de traductions des mêmes livres à l'usage de tous les peuples.

Lorsque l'auteur doute si ces versions sont fidèles, ou même peuvent l'être, et qu'il demande qui est-ce qui pourrait assurer qu'elles le sont, il veut nous conduire au pyrrhonisme universel sur

l'intelligence des ouvrages de tous les anciens; car, ou les livres sacrés peuvent être entendus et traduits exactement, ou aucuns des anciens ne peuvent l'être. Par conséquent, si l'auteur en était cru, il n'y aurait rien de certain dans l'histoire ancienne; on ne connaîtrait avec assurance aucune opinion des anciens; en un mot toute certitude appuyée sur d'anciens monuments serait détruite. Remarquez même que les traductions des livres saints, ont dû se faire avec plus d'attention et d'exactitude que celle de tout autre livre. C'est une suite naturelle de l'importance dont il a toujours été pour les chrétiens, qu'il ne se fît point de version des écritures, qui ne fût exacte. Mais remarquez encore la contradiction formelle où tombe l'auteur : il dit ailleurs que la majesté des Ecritures l'étonne ; il admire surtout la simplicité de l'Evangile, et les caractères de vérité qui s'y trouvent : il parle des choses qu'il contient ; il entend donc le sens exprimé par les paroles de l'Ecriture : On peut donc le traduire : comment donc doute-t-il si cela se peut ?

Nous ne manquons pas au reste de garants sur qui nous puissions compter et qui nous assurent de la fidélité des versions de ces saints livres, sans que nous soyons obligés à des discussions infinies. Premièrement, le consentement de toutes les communions chrétiennes sur la fidélité d'une version, nous en garantit très-sûrement l'exactitude. Dans les communions, il y a des savants qui possèdent les langues, et elles ne conviendraient jamais entre elles du mérite d'une traduction vicieuse

dans la substance et sur les principaux points. Secondement, nous avons encore pour garant le consentement des savants sur le même objet. Qu'on fasse attention à l'exactitude avec laquelle des savants de communions différentes ont remarqué toutes les variations des textes et des versions reçus, et au jugement qu'ils en ont porté, savoir, que, dans toutes ces différences, il n'y avait rien de capital et qui intéressât le fond. Pourrait-on ne pas s'en rapporter à eux sur cette matière ? Ils pensent différemment en mille choses ; ils sont de partis si différents, dont ils ont à cœur les intérêts; il n'y a donc que la vérité seule qui ait pu les réunir sur un sujet d'une si grande conséquence. Troisièmement, un autre garant pour les catholiques, et un garant dont le témoignage suffit, c'est l'autorité de l'Eglise dont nous allons parler dans la censure suivante.

Cette proposition, savoir *que les catholiques ont tort de faire grand bruit de l'autorité de l'Eglise, puisqu'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine, et que s'ils sortent de cette preuve ridicule ;* L'EGLISE DÉCIDE QUE L'EGLISE A LE DROIT DE DÉCIDER ; *ils rentrent dans toutes les discussions que l'auteur a détaillées.*

Cette proposition est fausse, avancée par ignorance ou de mauvaise foi : on y calomnie les catholiques : on y méprise l'autorité de l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ : on y revient à présenter et à inculper de nouveau la nécessité prétendue

des recherches détaillées dans les propositions précédentes; et à cet égard, cette proposition mérite les qualifications qui viennent d'être données à ces mêmes propositions.

C'est faussement, par ignorance ou de mauvaise foi, et en calomniant les catholiques, que l'auteur leur attribue de dire : *l'Eglise décide que l'Eglise a le droit de décider*. De manière que ces paroles étant entendues dans un sens qui renfermerait un cercle vicieux, ils s'y arrêtent comme à l'unique preuve de l'autorité de l'Eglise. Ce serait alors, il est vrai, s'arrêter à une preuve nulle et ridicule : mais ce n'a jamais été là leur pensée.

L'Eglise catholique, considérée sous le rapport de Société visible professant la foi chrétienne, est revêtue de caractères ou notes extérieures, auxquelles on la reconnaît aisément pour la plus grande autorité visible, en qui les hommes doivent avoir une confiance entière, pour apprendre d'elle toutes les vérités qui regardent la foi, la religion établie par Jésus-Christ, et le salut éternel. Ce n'est pas, comme nous l'avons montré, une chose difficile de connaître que la révélation chrétienne est vraie. Cette connaissance dépend entièrement de la certitude des faits que non-seulement l'Eglise catholique, mais encore toutes les communions qui se glorifient du titre de chrétiennes, présentent avec un concert parfait, comme transmis par une tradition indubitable. Mais, si connaissant en général la vérité de cette révélation, on entreprend ensuite de discuter ce qui regarde la doctrine de chacune des communions qui se disent chrétiennes,

qu'on veuille par la voie d'examen ou par *l'esprit privé* se décider sur ce qu'on doit croire de chacun des articles controversés entre elles, on se jette dans des difficultés très-grandes, que les simples et les non-lettrés ne peuvent jamais surmonter, et d'où à peine pourra se tirer l'homme le plus savant sur ces matières, en y employant toute sa vie.

C'est là une des raisons pourquoi les catholiques prétendent que Dieu, dont la providence s'étend à tout, et qui est l'auteur de la religion chrétienne, à établi une Société visible, c'est-à-dire, l'Eglise, pour être la gardienne et l'interprète fidèle de la parole de Dieu, et pour enseigner aux hommes ce qu'ils doivent croire et pratiquer afin de parvenir au salut. Or, pour qu'on reconnaisse entre toutes les sociétés qui font profession d'être chrétiennes, quelle est celle à qui une si grande autorité appartient effectivement, ils veulent qu'on suive la même méthode que celle qu'on emploie pour connaitre la vérité de la religion chrétienne et la démontrer contre les incrédules. Ils soutiennent que toute cette question consiste en faits ; que sa décision dépend toute entière de certains faits indubitables qui se trouvent partout, et que, dès qu'on les connait, ce qui est aisé et proportionné à la capacité de chacun, au moins pour peu qu'ils soient aidés par le ministère des pasteurs, on ne peut sagement refuser de se soumettre à l'autorité de l'Eglise catholique dans ce qui concerne les vérités de la foi.

Ces faits peuvent en général se rapporter à

quatre principaux. Le premier c'est que cette Eglise est UNE : c'est-à-dire, que tous ceux qui lui appartiennent, sont tous unis par la profession d'une même foi, par les mêmes sacrements, et par la soumission aux mêmes pasteurs, parmi lesquels le souverain Pontife a la primauté d'honneur et de juridiction comme successeur de Saint Pierre.

Le second de ces faits c'est que l'Eglise est CATHOLIQUE, c'est-à-dire, plus étendue que toute autre communion, et répandue par toute la terre ; et même si supérieure par là à toute autre secte née et séparée d'elle dans les siècles différents, que chacune de ces sectes, quand elles ont paru, quelque progrès qu'elles aient pu faire depuis, n'a pourtant été, dans le commencement de la division, qu'une parcelle qui se révoltait et combattait contre tout le corps de l'Eglise.

Le troisième, c'est que l'Eglise est APOSTOLIQUE : c'est-à-dire, tellement la même, tellement unie avec l'Eglise fondée par les Apôtres, que premièrement, depuis cette fondation, elle a toujours subsisté sans interruption, en un grand corps de société plus considérable que chacune des sociétés sorties de son sein en se révoltant contre elle ; qu'en second lieu, la mission de ses pasteurs vient des Apôtres, vient de Jésus-Christ, et par conséquent de Dieu : au lieu que les pasteurs des sectes séparées d'elle, sont sans mission, soit ordinaire, soit extraordinaire : sans mission ordinaire, puisque l'Eglise contre laquelle ces sectes se sont révoltées, ne leur a point sans doute transmis de mission : sans mission extraordinaire, la mission

extraordinaire se prouvant par des miracles, et eux n'en produisant point; qu'en troisième lieu, la doctrine de foi que tient aujourd'hui l'Eglise, est la même que celle des apôtres, et vient d'eux; ce qui se montre encore aisément sans discussion, et par la seule inspection des faits. Car il est certain qu'on ne peut reprocher à cette Eglise aucun changement sensible arrivé dans sa doctrine.

Il n'en est pas de même des sectes séparées. Toutes ont varié sensiblement, leurs chefs ont tous été des novateurs. Tandis qu'ils étaient encore dans l'Eglise catholique, où ils avaient reçu la naissance et l'éducation, ils faisaient profession de la foi de cette église qu'ils ont ensuite abandonnée et rejetée.

Quant aux changements insensibles qu'on prétendrait être arrivés peu à peu dans la foi de l'Eglise, c'est un fait que la discussion n'établit point, et qui, sans discussion se démontre faux par son incompatibilité avec d'autres faits incontestables et avoués de part et d'autre. Il y a toujours eu dans l'Eglise un zèle ardent pour retenir l'ancienne foi, et empêcher qu'on y donnât la moindre atteinte; il y a toujours eu une aversion constante et inflexible de toute nouveauté contraire à la foi. C'est par une suite de ce zèle et de cette aversion que les moindres hérésies qui se sont élevées dans quelque siècle que ce soit, ont causé tant de bruit, ont occasionné des disputes, des ouvrages de part et d'autre, des divisions, des brigues, des décisions, des conciles; mais rien de pareil n'est arrivé par rapport aux changements dont il est question.

Voilà des faits dont la connaissance détaillée irait très-loin, mais dont une connaissance générale est à la portée de tout le monde, et suffit pour conclure que les changements prétendus insensibles dont il s'agit, sont des chimères.

Le quatrième fait principal, qui sert à établir l'autorité de l'Eglise, c'est que l'Eglise est SAINTE : c'est-à-dire, qu'elle regarde avec raison comme lui appartenant la sainteté même de Jésus-Christ son chef, d'où elle tire son origine ; qu'elle a droit de s'approprier la sainteté des apôtres, qui l'ont fondée et ont travaillé avec tant de succès à sa propagation : de se glorifier de la constance des martyrs, qui ont souffert la mort dans son sein pour la défense de sa foi et de ses lois : de s'attribuer les vertus de cette multitude innombrable de justes de toute sorte, de tout âge, de tout sexe, de tout état. Ces justes ne sont pas aujourd'hui en aussi grand nombre qu'autrefois, mais il y en a encore, et il y en aura toujours dans l'Eglise. Elle a droit enfin de regarder comme opérés en sa faveur, les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres, de même que tous les autres miracles proprement dits, dont aucun ne se fait hors de son sein, et dont elle est favorisée dans tous les siècles, avec cette différence, que, dans les premiers siècles, ils étaient et devaient être beaucoup plus fréquents.

Ceux qui naissent et sont élevés dans l'Eglise catholique, apprennent ces faits en même temps qu'on leur explique les symboles de la foi où il en est fait mention, et tout ce qui concerne la vérité de la religion chrétienne. On ne doit pas dans leur

instruction séparer des objets qui ont une liaison si étroite : les faits par lesquels on démontre la vérité de cette sainte religion, étant les mêmes que ceux qui prouvent le respect et la soumission dus à l'autorité de l'Eglise, dont il est naturel à tout le monde de sentir les avantages et la nécessité.

Or ces faits, ou les caractères qui en résultent, rendant l'Eglise catholique très-visible, c'est-à-dire lui donnant une autorité souveraine et très-sensible, qu'elle tient de Dieu pour l'enseignement des vérités de la religion ; il est clair que lorsqu'elle s'attribue le droit de décider les controverses, on peut en conclure avec raison qu'elle a ce droit ; et il est très-évident aussi que ce n'est point là un *cercle vicieux*, ni une preuve méprisable, qui donne occasion de dire : *Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ?*

Ce que l'auteur dit encore, savoir : *que les catholiques ont besoin d'un grand appareil de preuves pour établir l'autorité de l'Eglise, et qu'il n'en faut pas un plus grand aux autres sectes pour établir directement leur doctrine ;* cette assertion montre encore beaucoup d'ignorance et de mauvaise foi. Car l'autorité de l'Eglise étant une fois prouvée, ce seul point emporte avec soi une preuve indirecte, mais suffisante de tous les articles de la doctrine que l'Eglise enseigne Or il est sans doute plus aisé de prouver et d'établir un seul point, que d'en établir directement une infinité d'autres dont chacun est au moins d'une égale difficulté? Mais

quel embarras y a-t-il donc à prouver invinsiblement que l'Eglise a le droit d'enseigner et de décider les controverses qui regardent la religion ? Les saintes Ecritures considérées en tant qu'elles sont reçues par toute la communion chrétienne, présentent des passages très-clairs qui établissent ce droit, et dont les catholiques se servent pour le prouver.

C'est un fait indubitable, qui, pour être connu, n'exige ni recherches ni érudition, que l'Eglise a toujours été dans l'usage et la pratique de décider les controverses, et qu'elle jouissait de ce droit longtemps avant la naissance et la séparation de chacune des autres communions, qui sorties de son sein, subsistent encore aujourd'hui. La possession perpétuelle et non interrompue d'un tel droit, cette possession aussi ancienne que l'Eglise, est une preuve sans réplique que ce droit lui vient de Jésus-Christ, à qui elle en a toujours rapporté l'origine. Elle fait même voir que cet article du symbole des apôtres, *je crois la sainte Eglise catholique*, signifie, *je crois l'Eglise*, à qui l'autorité d'enseigner et de décider appartient de droit divin ; le mot d'Eglise devant être entendu dans le symbole suivant l'idée que les fidèles ont attachée à ce mot dès les premiers temps, et qu'on ne peut mieux connaître que par la pratique.

Enfin le droit qu'à l'Eglise d'enseigner et de décider, se montre encore sans un appareil de preuves qui demande de grandes recherches, par les notes ou caractères extérieurs qui conviennent

à la vraie Eglise, et dont nous avons parlé tout à l'heure en peu de mots.

Loin donc qu'il faille aux catholiques un aussi grand appareil de preuves pour établir l'autorité de l'Eglise, qu'aux autres sectes pour prouver directement leur doctrine, au contraire il n'y a point d'article de la doctrine chrétienne plus facile à prouver que l'autorité de l'Eglise. Dieu, qui imprime aux effets de sa providence souveraine le caractère de sa bonté infinie, a voulu donner aux hommes dans la seule autorité de l'Eglise, un moyen de s'instruire aisément des vérités du salut. Quelles actions de grâces doivent à Dieu les catholiques pour le don ineffable qu'ils ont reçu de lui, d'avoir été instruits dès leur plus tendre enfance de la doctrine salutaire qu'enseigne l'Eglise catholique ! Quel est, pour nous servir des termes du Prince des Apôtres, *l'aveuglement* et *l'inconstance* de ceux qui osent traiter de préjugés les vérités qu'ils ont ainsi apprises de l'Eglise par une grâce si privilégiée. Mais qu'ils examinent les faits qui les persuadèrent dès leur enfance; plus ils les approfondiront et feront de progrès dans une vraie science et une véritable érudition, plus ils découvriront de nouvelles preuves de ces faits, et se convaincront qu'ils sont vrais et incontestables et qu'ils démontrent l'autorité de l'Eglise.

Il n'en est pas de même des communions séparées de l'Eglise catholique. Les faits qui les concernent doivent les faire abandonner. Il est vrai que ces faits ne sont pas connus à tous ceux qui sont du corps de ces communions : cette connais-

sance est même impossible à tous les enfants qui y sont baptisés et qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison, aussi bien qu'à plusieurs simples qui y vivent, et dont Dieu seul sait le nombre. Tous ces enfants et ces simples ne participent ni à l'hérésie ni au schisme. Ils en sont excusés par leur ignorance invincible de l'état des choses; et l'on ne doit pas les regarder comme n'appartenant pas à l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut. Ces enfants n'ayant pas encore pu perdre la grâce qu'ils ont reçue dans le baptême, sont indubitablement de l'âme de l'Eglise, c'est-à-dire qu'ils lui sont unis par la foi, l'espérance et la charité habituelles. Les simples, dont il s'agit, peuvent avoir conservé la même grâce : ils peuvent dans plusieurs de ces communions être instruits de plusieurs vérités de foi qu'on y a retenues et qui suffisent absolument au salut; ils peuvent les croire sincèrement; ils peuvent, avec le secours de la grâce de Dieu mener une vie pure et innocente; Dieu ne leur impute pas les erreurs auxquelles ils ne sont attachés que par une ignorance invincible. Ainsi ils peuvent appartenir aussi à l'âme de l'Eglise, avoir la foi, l'espérance et la charité.

Au reste, tous ces enfants et ces simples doivent leur salut à l'Eglise catholique, qu'ils ne connaissent pas; car c'est d'elle que viennent ces vérités salutaires, aussi bien que le baptême que ces sectes ont conservé en se séparant. Ces simples et ces enfants les ont reçus de ces sectes immédiatement; mais ces sectes les tenaient de l'Eglise,

à qui Jésus-Christ a confié l'administration des sacrements et le dépôt de la foi (1).

Mais, si l'ignorance invincible de l'état des communions où ils vivent, excuse ces simples et ces enfants, il n'est pas moins certain, et cela mérite la plus grande attention, que tous ceux qui sont dans quelque communion que ce soit, séparée de l'Eglise catholique, ne peuvent venir à connaître les faits qui concernent une telle communion, et spécialement remonter à son origine, qu'ils ne soient obligés de condamner les auteurs de la séparation, comme des novateurs qui ont abandonné la foi qu'ils tenaient auparavant, qui, sans vocation, sans mission légitime, se sont érigés en envoyés de Dieu pour instruire les peuples, et qui, surtout dans le commencement de leur rébellion contre l'Eglise catholique, n'étaient qu'une parcelle qui se divisait du tout, et combattait contre le corps de l'Eglise que Jésus-Christ a fondée, et à laquelle ces connaissances doivent ramener ceux qui ont eu le malheur de naître dans des sectes séparées d'elle. Un catholique, au contraire, ne peut jamais, dans l'origine et dans la

(1) Il est possible que ces sectes, variant toujours, aient fini par altérer quelque chose d'essentiel dans le baptême. — Alors ces enfants ne seraient plus dans les mêmes conditions de salut. C'est pour cette raison, surtout aujourd'hui que les protestants en grand nombre sont devenus rationnalistes, qu'on réitère le baptême sans condition en les admettant dans l'Eglise catholique. Il est possible aussi que les simples de ces sectes pèchent mortellement. Alors ils ne peuvent rentrer en grâce avec Dieu que par la contrition parfaite. La simple attrition ne suffirait pas pour les remettre dans la voie du salut.

durée de l'Eglise catholique, rien trouver qui ne l'y attache avec plus de force.

La proposition où il est dit *que les ministres de l'Evangile, quand ils se sont fait entendre aux peuples éloignés, ne leur ont rien dit qu'on pût raisonnablement admettre avant des recherches et une vérification exactes, qui demanderaient tant de temps et de si longs voyages, qu'on doit en reconnaître l'impossibilité; que chacun, chez ces peuples aurait droit de répondre à ces ministres : Vous m'annoncez un Dieu né et mort il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde, et vous dites que tous ceux qui n'auront point cru à ce mystère seront damnés. Pourquoi damnerez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir rien su, lui qui était si bon, si bienfaisant, et qui ne cherchait que la vérité? Voilà des choses bien étranges pour les croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je ne connais pas. Vous sentez bien qu'il faut nécessairement que j'aille en Europe, en Asie, en Palestine, examiner tout par moi-même; il faudrait que je fusse fou pour vous écouter avant ce temps-là.*

Cette proposition est fausse et avancée infidèlement. Car premièrement on y dit faussement qu'un homme qui n'a jamais rien entendu de l'Evangile, est damné pour n'avoir jamais rien su des mystères, et n'avoir pas eu la foi chrétienne. Un ministre de l'Evangile qui prêcherait ainsi, corromprait la doctrine Evangélique et catholique sur ce point, en y faisant une addition téméraire. Il est vrai que ceux qui n'auront jamais rien su de la

révélation chrétienne, ne seront point sauvés, ils seront damnés ; mais ce n'est pas que cette ignorance invincible dans le cas dont il s'agit, soit un crime pour lequel ils doivent être damnés. Selon la foi catholique, quand même ils n'auraient jamais commis de péché actuel, néanmoins comme ils ne sont pas lavés de la tache du péché originel, et que par conséquent ils n'ont point été faits fils et héritiers de Dieu par la grâce du baptême; pour cette raison, quand il n'y en aurait point d'autres, et sans aucune injustice, ils seront privés de la vision intuitive de Dieu, qui est l'héritage de ceux-là seulement qui sont devenus fils de Dieu par la grâce (1).

Nous convenons que la justice de Dieu, dans le péché originel, est un grand mystère; mais la raison ne démontre point et ne démontrera jamais que le dogme du péché originel soit un dogme cruel et barbare comme le dit l'auteur dans un autre endroit de son livre. D'ailleurs, ôtez ce mystère, vous en admettez un autre. Le péché originel sert à expliquer l'état où est l'homme actuellement, et qui, sans cela serait incompréhensible.

(1) Les enfants morts sans baptême et les adultes infidèles morts sans péché actuel grave sur la conscience, n'entreront pas au ciel, mais leur sort, suivant une opinion qui n'est point condamnée par l'Église, sera préférable au néant. Ils ne souffriront point la peine du feu qui n'est pas pour tous les damnés. Il y a dans l'enfer comme dans le ciel différents degrés de peines, depuis la privation de la vue de Dieu jusqu'à l'horrible torture du feu, qui lui-même n'aura pas pour tous la même intensité.

Ceux de ces infidèles qui seront punis le seront à cause des péchés actuels qu'ils auront commis contre les devoirs de la loi naturelle, que Dieu, qui est l'auteur de la nature, leur impose. Ils méritent pour ces péchés une peine positive, proportionnée à leur grièveté, qui est plus ou moins grande, à raison de l'objet, des lumières de l'entendement et des forces de la volonté.

Secondement, c'est encore une fausseté et une infidélité de dire, comme fait l'auteur *que les ministres de l'Evangile qui se font entendre aux peuples éloignés, ne peuvent rien leur dire qu'on puisse raisonnablement admettre sans une vérification exacte*, *qui leur est impossible.* Une grande partie de la doctrine évangélique, comme nous l'avons déjà remarqué, cette partie, à laquelle Dieu a ajouté, pour notre avantage, la révélation sublime des mystères de la foi, et toutes les institutions positives, consiste tout entière dans les dogmes et les préceptes de la religion et de la loi naturelles. Or, les dogmes et les maximes de cette religion et de cette loi ont des rapports si parfaits avec la nature de l'homme : ils ont une telle convenance avec la raison et le sens moral, que, dès qu'on les propose dans toute leur pureté et leur intégrité à un homme qui n'en a qu'une idée imparfaite et défigurée, il doit en être frappé vivement, et ne peut sagement refuser de les embrasser.

Troisièmement, c'est faussement et avec infidélité que l'auteur représente un vrai ministre de l'Evangile, qui annonce la foi chrétienne aux

peuples éloignés, comme un homme qui doit paraître sans autorité pour persuader ce qu'il avance, et qu'on serait fou d'écouter avant une vérification exacte, qui demanderait des voyages en Europe, en Asie, en Palestine. Au contraire, dès que ces peuples commencent à écouter le ministre de l'Evangile, il est naturel qu'ils le regardent comme un personnage d'une doctrine et d'une sagesse admirables. Nous avons déjà dit que, lorsqu'il leur propose de croire les dogmes et les maximes de la loi et de la religion naturelles comme venus de Dieu, qui est l'auteur de la nature et de la révélation, ils doivent en être frappés et affectés fortement; et cela d'abord est très-propre à lui concilier une grande autorité sur les esprits, laquelle les dispose et les porte à ajouter foi à ce qu'il dit au sujet des autres articles de la révélation chrétienne, et spécialement au sujet des faits qui la prouvent.

Il est vrai que les mystères révélés doivent paraître incompréhensibles à ces peuples ; mais par là ils excitent l'admiration. Sans cette incompréhensibilité, ils ne seraient pas dignes de Dieu, dont la nature et les conseils doivent être infiniment au-dessus de notre intelligence. Et, à l'égard du rapport que ces mystères ont à l'homme, ils le représentent faible, corrompu, porté au mal, ayant besoin d'être éclairé par la révélation, et secouru de la grâce de Dieu ; ce qui s'accorde parfaitement avec l'expérience et le sens intime que chacun a de son état.

De plus, il est tout simple que les plus sages

parmi ces peuples, fassent attention que cet homme d'une doctrine et d'une sagesse si supérieures, a abandonné sa patrie, ses intérêts temporels, s'est exposé à beaucoup de dangers, à la pauvreté, à de grands travaux, aux persécutions, à la mort, pour leur enseigner une doctrine qu'il prétend être révélée de Dieu, et nécessaire au salut, et dont ils voient déjà, par les lumières de la raison et le sentiment intérieur, qu'une grande partie mérite en effet d'être révélée. Ces considérations doivent naturellement augmenter l'autorité du ministre de l'Evangile, dont les mœurs répondent à la sainteté de son ministère. Ceux qui l'écouteront et feront, comme ils le doivent, attention à toutes ces circonstances, ne le regarderont point comme un inconnu qui hasarde tout et qu'on ne doit pas croire sur sa parole.

Les faits consignés dans l'Evangile, et qu'il rapportera comme crus par tous les chrétiens, celui de la propagation de la foi chrétienne, et les autres qui démontrent la vérité de la religion, pourront être admis par eux sans imprudence, avant les voyages auxquels l'auteur veut assujettir ces peuples.

Mais, combien plus grande devient la force du témoignage de cet apôtre, s'il n'est pas le seul qui rapporte ces faits : si d'autres les attestent non-seulement par leurs paroles, mais encore par une vie qui y soit conforme : s'il a des associés à son apostolat, et que ces associés soient, comme lui, éminents en doctrine, en sagesse et en sainteté : s'il fait des miracles, ou s'il en rapporte dont il

montre la certitude, et qui, dans les lieux où il prêche l'Evangile, ou dans les pays voisins, aient été opérés en confirmation de la religion qu'il annonce : s'il est question de peuples qui aient commerce avec des Européens, qui leur certifient des faits que le missionnaire avance?

Quatrièmement, c'est donc encore faussement et avec infidélité que l'auteur dit *que les ministres de l'Evangile doivent sentir qu'il faudrait qu'un homme parmi ces peuples fut fou pour les écouter, avant d'aller en Europe, en Asie, en Palestine, examiner tout par lui-même.*

Les ministres de l'Evangile ont confiance en Dieu qui a attaché ses grâces intérieures au ministère de la parole, qui leur est confié. Ils sont bien éloignés de méconnaître la force de l'opération divine qui inspire la foi, éclaire les esprits et convertit les cœurs, et qui est cachée sous le voile des moyens naturels et du ministère extérieur. Ils reconnaissent aisément ce qu'ils éprouvent tous les jours, savoir que Dieu *a rendu* sa religion et *ses témoignages si croyables*, que sans les obstacles qu'y mettent les passions des hommes et les abus les plus monstrueux de la liberté humaine, bientôt tous les peuples infidèles, et même chaque homme, seraient éclairés de la lumière de l'Evangile.

Mais pourquoi Dieu, qui est très-bon, permet-il ces obstacles, ces abus? C'est un mystère que tout homme qui admet la religion naturelle, que l'auteur même qui en admet une partie, doivent adorer comme nous. Le seul athée n'a pas cette

difficulté à résoudre; mais pour éviter cette difficulté, qui n'est dans le fond qu'un mystère impénétrable, et qui ne doit pas arrêter un homme qui philosophe sagement, il embrasse un système plein de contradictions palpables et qui se réfute par des démonstrations de toute espèce.

Cette même partie de la proposition que nous censurons à présent, est contraire à l'expérience de tous les siècles et de tous les peuples. Car il est constant, par cette expérience, que la religion chrétienne a une force suffisante pour persuader les peuples à qui elle est annoncée. Cette force n'est point une force naturelle, quoique connue par l'expérience, c'est-à-dire par ses effets et l'événement. La foi est un don de Dieu, qui l'inspire par sa grâce surnaturelle. Cette opération de la grâce divine est voilée par des moyens naturels, comme nous l'avons expliqué. Ce que nous disons de la force de la religion chrétienne connue par l'expérience, est un fait certain par lui-même, et que l'observation rend indubitable avant toute considération du mystère de la grâce divine (1).

(1) Cette opération de la grâce, qui agit toujours efficacement dans les âmes droites, a lieu comme on le remarque, sous le voile des moyens naturels. Or, ces moyens sont des *moyens rationnels* puisqu'ils consistent dans la parole et le témoignage. La grâce et la raison agissent de concert et se prêtent un mutuel appui. Nous l'avons déjà dit, on s'éloigne du vrai, quand on veut tout donner à l'une au détriment de l'autre. Pour la foi, le témoignage est néces-

Cette proposition où on dit *que si, voulant donner quelque chose à l'autorité, on prétend que le fils d'un chrétien fait bien de suivre sans un examen profond et impartial*, tel que l'auteur l'a décrit, *la religion de son père, on doit convenir que le fils d'un turc ne fait pas mal de suivre la religion du sien ;* et ou l'on ajoute *qu'on défie à tous les intolérants du monde de répondre à cela rien qui contente un homme sensé.*

Cette proposition ne présente pas seulement le tolérantisme, mais elle ôte tout moyen de connaître la vraie religion. Il n'y a d'autre voie de parvenir à cette connaissance, que la voie de discussion ou d'examen, et celle de l'autorité. La voie d'examen est interdite par l'auteur, qui la représente comme impraticable et impossible. Il méprise tellement la voie d'autorité, et la regarde comme si incertaine, qu'il prétend qu'elle n'est pas plus favorable à la religion chrétienne qu'à la mahométane, et même qu'à toutes les religions, ainsi qu'il s'en suit de ce qu'il dit ailleurs, et que nous avons déjà remarqué.

Elle est blasphématoire à l'égard de la religion chrétienne, à qui elle n'attribue aucun caractère de vérité, qui puisse se connaître, soit par la voie d'examen, soit par la voie d'autorité, par où elle soit préférable à la religion mahométane.

saire, *Fides ex auditu*. Dieu ne la donne pas immédiatement et sans intermédiaire, comme le soutient le P. Lacordaire. Tenons-nous en à l'enseignement commun dans l'Eglise et gardons nous des systèmes qui s'en éloignent.

Elle montre dans l'auteur, bien peu d'attention et de réflexion (ou plutôt elle fait paraître autant de vaine jactance que de mauvaise foi). Il répète ici une objection réfutée mille fois, et il s'en glorifie comme d'une objection invincible qu'il aurait trouvée, et à quoi il ose *défier tous les intolérants du monde*, c'est-à-dire, tous les chrétiens (car ils sont tous intolérants sur le point dont il s'agit) *de répondre rien qui contente un homme sensé.* Nous avons déjà exposé comment le fils d'un chrétien est instruit de la religion de son père, dans l'Eglise catholique. Nous avons dit que l'autorité humaine, à qui il se fie comme à la gardienne et à l'interprète infaillible de la parole de Dieu, est l'autorité de l'Eglise catholique que Dieu a établie pour instruire les hommes des vérités qui ont rapport au salut. Nous avons dit que cette autorité est appliquée au fils d'un chrétien catholique dès son enfance, par des moyens suffisants et proportionnés, et qu'on l'établit par les mêmes faits qui prouvent la vérité de la religion chrétienne ; ce qui fait qu'il est instruit de cette autorité en même temps qu'il l'est de la religion chrétienne. Nous avons ajouté que cette même autorité est si grande et si appuyée, que, plus le catholique fera de progrès dans les sciences, acquerra d'érudition et d'expérience, s'avancera dans la connaissance de l'état des choses, plus s'augmenteront les motifs qu'il a de s'y attacher fortement et sans variation.

Pour le fils d'un turc, comme une partie de la religion mahométane est conforme à la religion

naturelle, et par conséquent à la religion chrétienne dont Mahomet a pris ce qu'il a voulu, il n'est pas absolument impossible que le fils qui est instruit chez les turcs dans la religion de son père, n'apprenne pendant un temps rien qui puisse lui faire sentir la fausseté de cette religion, et qu'il soit alors dans une ignorance invincible à cet égard. Nous abandonnons cela au jugement de Dieu, à qui seul il appartient de sonder les cœurs. On doit penser, par rapport à cet infidèle la même chose, proportion gardée, que ce que nous avons dit plus haut par rapport à tout infidèle qui ignore invinciblement la révélation chrétienne, dont il n'a jamais rien appris ni entendu parler. Mais ce qui suffit pour résoudre l'objection, et pour établir la différence infinie qu'il est question de montrer, c'est que le fils de ce turc ne peut point acquérir une connaissance médiocre de sa religion et des faits qui la concernent, sans être en état de s'apercevoir bientôt de sa fausseté : C'est, de plus, que, s'il s'appliquait à acquérir des lumières et la science des faits, à mesure qu'il y ferait du progrès, il découvrirait des raisons plus fortes et en plus grand nombre, qui le détourneraient de la professer, et lui feraient voir que la révélation mahométane est fausse.

En effet, que penserait-il de Mahomet, s'il le voyait représenté au naturel ? Que penserait-il de toute l'économie de sa religion, et de sa propagation qui a été faite par la force des armes ? Quelles seraient ses idées sur l'Alcoran, où se trouvent plusieurs chapitres composés exprès par le pré-

tendu prophète, pour excuser des actions criminelles que la passion lui avait inspirées, et que lui-même avait défendues dans d'autres chapitres? Quelle foi croirait-il que mérite une révélation qui n'est prouvée par aucun miracle fait publiquement ? Quel sentiment aurait-il de la mission de Mahomet, qui ne fut point ordinaire, puisqu'elle ne lui avait été transmise par aucun homme qui eut été envoyé de Dieu avant lui ; et qui ne fut pas non plus extraordinaire, n'ayant été, comme il paraît par l'Alcoran, autorisée par aucun prodige opéré en public, ou même devant d'autres hommes qui aient pu les attester ? Quel jugement porterait-il de Jésus-Christ, qui a précédé Mahomet de plusieurs siècles, qui a confirmé par l'accomplissement de tant de prophéties et par des miracles sans nombre, la religion qu'il a établie pour durer jusqu'à la fin du monde; qui, selon Mahomet lui-même, a été un grand prophète ; qui, par conséquent, mérite d'être cru préférablement à Mahomet, dès que ses enseignements et ses actions ont été transmis jusqu'à nous sans altération et avec certitude, par les livres des Evangiles, et qu'il est indubitable que Mahomet a avancé faussement que ces livres ont été corrompus et falsifiés exprès et à dessein, de manière à ne plus exister ? Que dirait-il après avoir envisagé toutes ces choses, de la défense que fait Mahomet à ses sectateurs, d'examiner rien de ce qui regarde la religion dont il est l'auteur ? Quel soupçon ne lui inspirerait pas cette défense ? Que jugerait-il d'un grand nombre d'autres points dont il serait trop

long de faire ici le détail? Mais c'en est assez : quoique nous puissions encore en dire beaucoup sur la comparaison insensée que l'auteur fait avec tant d'ostentation.

Telles sont les censures que la faculté de théologie de Paris a faites des propositions de Rousseau. Celles du P. Lacordaire s'y trouvent réfutées amplement. Tout ce que nous avons dit nous-mêmes contre ces erreurs, est donc conforme aux principes reçus et professés dans l'Eglise. La faculté a parlé comme parlent toutes les écoles catholiques. Il est évident que le P. s'est éloigné de la doctrine commune, et que son système est une de ces nouveautés profanes contre lesquelles tout catholique doit s'élever.

LE R. P. LACORDAIRE

REFUTÉ D'AVANCE

Par la Sorbonne dans la Censure de l'Emile, *et par Bergier dans la* Certitude des preuves du christianisme, *contre Fréret.*

SECONDE PARTIE

RÉFUTATION PAR BERGIER

L'édition de la *Certitude des preuves du christianisme* dont nous nous servons est celle de 1773. Les extraits que nous donnons sont tirés du XIIe chapitre de la seconde partie.

Fondements de la foi des simples.

Un ignorant, sans savoir lire, peut avoir de la révélation une certitude entière, une certitude morale qui équivaut à une certitude métaphysique, la même certitude qu'il a des autres faits qui l'intéressent le plus, et sur lesquels portent tous les devoirs de la société. Si un ignorant en est capable, un homme instruit l'est à plus forte raison, et tous peuvent s'assurer de la vérité de la religion.

Par les fêtes que nous célébrons, nous professons l'un après l'autre tous les articles du symbole. Nos autels et nos églises, nos prières et nos usages, nos chants et nos cérémonies sont autant de monuments anciens, uniformes, universels, incon-

testables de tous les articles de notre foi ; livre ouvert à tous les yeux, intelligible dans toutes les langues ; chaîne inébranlable, ou plutôt tissu que rien ne peut rompre.

Un catholique, sans l'usage des lettres, croit les faits religieux essentiels sur la foi des monuments placés sous ses yeux. Il sait que sa religion vient de Jésus-Christ et des Apôtres, comme il sait que son héritage vient de ses pères, que son évêque est son représentant. Il a, de la religion, la même certitude qu'il a de tous les devoirs et de tous les liens de la société.

Qu'il n'est pas nécessaire qu'un catholique examine les autres religions

Un catholique qui est convaincu de la vérité de sa religion, et de sa sainteté, n'est point obligé d'examiner les autres religions. L'Eglise catholique présente aux yeux des plus simples, un caractère de vérité qu'aucune secte ne peut lui disputer. Les titres de sa mission légitime peuvent être aperçus par les esprits les plus simples, parce qu'ils sont établis sur les mêmes preuves que tous les autres titres de la société dont l'Evidence ne laisse aucun lieu à l'incertitude, et nous entraîne même sans réflexion.

Le catholique Romain jouit d'un privilége unique sous le ciel : il a une mère ; il la reconnaît à sa tendresse et à la conduite qu'elle tient pour l'instruire. Ce n'est plus son affaire de savoir s'il y a dans le monde, des marâtres et des orphelins,

Que la preuve de l'autorité de l'Eglise n'est point au-dessus de la portée des ignorants.

Un simple fidèle doit être assuré que la religion et l'Eglise sont véritables ; cela est sans contestation. Il en est assuré par les quatre faits qui lui sont démontrés; que Jésus-Christ et ses Apôtres ont établi la religion et l'Eglise ; qu'ils ont confirmé leur prédication par des miracles ; qu'ils ont établi des pasteurs après eux pour enseigner et gouverner l'Eglise ; que les pasteurs de l'Eglise catholique sont leurs successeurs. Dieu n'a pas pu faire des miracles pour établir une Eglise et une religion fausses.

Cette véritable Eglise a reçu le privilége de l'infaillibilité ; le simple fidèle en est assuré par une conséquence évidente. Dieu ne peut pas permettre qu'une Eglise et une religion qu'il a établies par des moyens surnaturels, deviennent une Eglise et une religion fausses; elles le deviendraient, si l'Eglise enseignait l'erreur ; elle ne peut donc pas l'enseigner ; elle est donc infaillible.

On dira peut-être que la religion et l'Eglise juive, qui avaient été établies de Dieu par des moyens surnaturels, sont cependant tombées dans l'erreur, et ont été réprouvées de Dieu. Cela est vrai ; aussi Dieu en a-t-il averti par une nouvelle révélation aussi authentique, plus éclatante même que celle de Moïse, par la mission de Jésus-Christ et des Apôtres. Qu'on nous produise une nouvelle révélation, une nouvelle mission, mieux autorisée que celle de Jésus-Christ et des Apôtres, qui prouve

que l'Eglise qu'ils ont établie est tombée dans l'erreur, nous nous rendrons alors : mais cette supposition est impossible.

Si Dieu peut permettre qu'une Eglise qu'il a établie tombe dans l'erreur, sans nous en avertir par une nouvelle révélation, il peut mettre les simples fidèles dans la nécessité de croire l'erreur, sans leur donner aucun secours pour s'en préserver, puisqu'ils sont hors d'état de la découvrir par leurs propres lumières. On ne peut l'avancer sans blasphème. C'est évident. Dieu ne peut donc pas permettre qu'un corps de pasteurs revêtus de tous les caractères d'une mission légitime, qui succèdent ainsi à Jésus-Christ et aux Apôtres, puissent enseigner et professer l'erreur. Un simple fidèle n'a pas besoin de livres ni d'arguments pour le sentir; la bonté et la sagesse de Dieu sont des garanties suffisantes.

Le simple fidèle est assuré que l'Eglise romaine est la véritable Eglise : parce qu'il est assuré que les pasteurs qui la gouvernent, remontent, par une mission et une succession constantes, jusqu'aux Apôtres ; parce que cette Eglise agit envers ses enfants en véritable mère, en les conduisant à la vérité par la seule voie qui soit à leur portée, par le caractère dont les pasteurs sont revêtus, par les monuments sensibles qu'elle leur met sous les yeux, de son origine, de ses preuves, de sa doctrine.

Il n'est pas nécessaire qu'il sache que l'Eglise romaine porte ce caractère à *l'exclusion de tous les autres cultes;* il peut même ignorer, sans danger, s'il y en a d'autres.

On nous dit qu'un Dieu sage et bon ne peut exiger des simples, qu'ils prennent parti sur des matières qui sont au-dessus de leur capacité. On parlerait beaucoup mieux si l'on disait : Dès qu'un Dieu sage et bon a voulu établir la vraie religion sur la terre, il a dû la mettre à portée des plus simples, en donner des preuves non-seulement sensibles, mais durables ; en rendre le dépôt incorruptible. Autrement ce n'est plus l'ouvrage d'un Dieu sage et bon ; et la religion ne paraît telle, que dans le systeme de l'Eglise romaine.

Pour être assure que l'Eglise est infaillible, le simple fidèle n'a pas besoin de livres; ils ne sont pas faits pour lui. L'infaillibilité de l'Eglise est une conséquence nécessaire de son établissement divin par Jésus-Christ et par ses Apôtres; et cet établissement est démontré par des faits.

Un simple fidele n'est point obligé de consulter l'Ecriture pour savoir qu'il doit être soumis à l'autorité de l'Eglise. Il sent le besoin qu'il a de cette autorité pour connaître la doctrine chrétienne, puisqu'il est incapable de la connaître par lui-même ; il est convaincu de l'existence de cette autorité par la mission du pasteur ; il voit évidemment la nécessité d'une autorité divine pour l'enseigner, parce que sans elle sa foi ne pourrait pas être certaine.

On n'exige point la foi sans motifs.

Les motifs de la foi sont à la portée de tout le monde. Ce sont des faits établis comme tous les autres faits d'où dépendent les intérêts les plus

chers de la société, sur des monuments sensibles exposés à tous les yeux, perpétués dans tous les temps, enchainés, pour ainsi dire, et entrelacés les uns dans les autres, dont rien ne peut rompre la suite et le tissu ; qui font une égale impression sur tout le monde, et auxquels un homme ne peut refuser d'acquiescer. Ces motifs sont très-suffisants, puisqu'ils suffisent pour nous tranquilliser sur nos intérêts les plus chers.

Comment la sagesse de Rome a-t-elle fixé les idées des catholiques sur la valeur, les droits et l'usage de la raison?

Depuis les Sceptiques jusqu'aux Traditionnalistes, la raison a rencontré un grand nombre d'adversaires qui ont nié sa valeur et ses droits. Des incrédules, et même des catholiques, ont affirmé avec obstination son impuissance absolue, et ont inventé différents systèmes pour suppléer à cette impuissance. L'Eglise ne pouvait rester indifférente au milieu de ces disputes. A l'occasion des Traditionnalistes, Rome a parlé. En 1855, la congrégation de l'Index a formulé quatre propositions qui, après avoir été soumises au Saint-Siége, ont été envoyées aux Evêques dans les diocèses où se trouvent les partisans de la nouvelle erreur, afin de les obliger à s'y soumettre. Ces propositions les voici :

I. — Etsi fides sit supra rationem, nulla tamen dissensio, nullum dissidium inter ipsas inveniri unquam potest, cum ambæ ab uno eodemque immutabili veritatis fonte, Deo optimo maximo, oriantur atque ita sibi mutuam opem ferant. (Ency. Pii IX, die 9 nov. 1846.)

I. — Quoique la foi soit au-dessus de la raison, on ne peut jamais cependant trouver entre elles aucune opposition et aucune contradiction, parce qu'elles viennent toutes deux de la même source de vérité qui est Dieu, très-bon, très-grand, et qu'elles se prêtent un mutuel secours. (Encycl. de Pie IX du 9 nov. 1846.

II. — Ratiocinatio Dei existentiam, animæ spiritualitatem, hominis libertatem cum certitudine probare potest. Fides posterior est revelatione; proindeque ad probandum Dei existentiam contra atheum, ad probandum animæ rationalis spiritualitatem ac libertatem contra naturalismi sectatorem allegari convenienter nequit. (Propos. contra fideismum, die 8 sept. 1840).

III. — Rationis usus fidem præcedit, et ad eam hominem, ope revelationis et gratiæ conducit. (Eadem propos.)

IV. — Methodus qua usi sunt divus Thomas et divus Bonaventura et alii post ipsos scholastici, non ad rationalismum ducit, neque causa fuit cur apud scholas hodiernas philosophia in naturalismum ac pantheismum impingeret. Proinde non licet in crimen doctoribus et magistris illis vertere. quod methodum hanc, præsertim approbante vel

II. — On peut prouver avec certitude par le raisonnement, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme. La foi ne vient qu'après la révélation. Ainsi pour prouver l'existence de Dieu à un athée, la spiritualité de l'âme et sa liberté, à un partisan du naturalisme et du fatalisme, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la foi. (Propos. contre le fidéisme du 8 sept. 1840).

III. — L'usage de la raison précède la foi, et c'est la raison qui conduit l'homme à la foi avec le secours de la révélation et de la grâce. (Même propos.)

IV. — La méthode dont se sont servis saint Thomas et saint Bonaventure, et après eux tous les scolastiques ne conduit point au rationalisme. Cette méthode n'est point la cause qui a fait tomber certaines écoles modernes de philosophie dans le naturalisme et le panthéisme On ne peut donc faire un crime aux docteurs et aux maîtres susdits, d'a-

saltem tacente Ecclesia, usurpaverint. (Prop. contra D. Bonnetty).

voir employé cette méthode, surtout avec l'approbation de l'Eglise ou du moins avec sa tolérance. (Prop. contre M. Bonnetty).

Ces propositions ont été accueillies avec respect et soumission par les catholiques, et depuis elles leur servent de règle. On a surtout été édifié du grand exemple qu'à donné l'abbé de Solesmes, Dom Guéranger, en se hâtant de reconnaitre que l'*Index venait d'en finir avec le traditionalisme par la publication des quatres propositions.* (Univers, 22 nov. 1857). Il est fâcheux que cet exemple n'ait pas été suivi par Mgr Parisis, Evêque d'Arras, qui a causé un grand scandale par la publication de sa brochure intitulée : *Tradition et Raison* où il a l'incroyable prétention de démontrer que les propositions de l'Index ne condamnent point le traditionalisme et qu'on peut le soutenir très-légitimement. C'est, comme on le voit, avoir recours aux même procédés que le jansénisme. Monseigneur n'a démontré dans son opuscule qu'une chose, c'est qu'il en coûte infiniment à l'amour-propre d'avouer qu'on s'est trompé, et qu'il y a un grand mérite à revenir purement et simplement à la saine doctrine quand on s'en est écarté. Mais il faut pour cela une solide vertu.

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Sauvez-vous! *Faites pénitence!* Nouveau *Pensez-y-bien* pour le temps actuel. Belle édition illustrée sur papier vélin 1 vol in 4°.............. .... 8 »

Le même, édit. moyenne. 1 vol in-18, en caractères de 7 points.......... .... 1 50

Le même, petite édition diamant. 1 vol. in-18, en caractères neufs de 6 points......... .... 1 »

Cet ouvrage contient, avec les preuves de la religion, la réfutation abrégée des erreurs du jour. On y trouve, sur les conditions du salut, des détails du plus grand intérêt, et qui sont très-propres à éclairer une multitude de gens qui se font d'étranges illusions sur les choses les plus graves.

Réalité de l'enfer ou Vérité du dogme catholique de l'éternité des peines des damnés 1 vol. in-18...... » 60

La vérité de l'enfer est le grand ressort qui fait marcher toute la vie chrétienne.

Du Règne invincible et inévitable de Dieu et de son Christ sur la société humaine, par son Église qui est l'Église catholique. Opuscule dans lequel le système des révolutionnaires, des gallicans et des catholiques libéraux se trouve réfuté par la seule exposition de la doctrine qui a toujours été enseignée dans l'Église, touchant les deux puissances. 1 vol. in 18......... » 60

Avertissements sur le spiritisme, adressés aux catholiques qui ont coutume d'écouter l'Église et de conformer leur foi à sa croyance. 1 vol. in-32............ » 40

Le Nouveau Dante ou Voyage pour l'autre monde au XIXe siècle 1 vol. in-8.................................. 2 »

C'est un ouvrage entièrement neuf, qui a le même but que le *Sauvez-vous!* Il pique tellement la curiosité qu'on le lit jusqu'à la fin, une fois qu'on en a commencé la lecture.

Code catholique ou Répertoire de la doctrine et de la discipline de l'Église catholique, par ordre alphabétique des matières, contenant la réfutation des erreurs du temps en religion, en philosophie, et en politique. 1 vol. grand in-8 à deux colonnes. — Papier fort, 8 fr.; — papier ordinaire .... 6 »

Cet ouvrage est une théologie de bureau qui donne sur chaque sujet les notions essentielles auxquelles on doit s'en tenir dans la pratique. Il convient surtout à ceux qui on-

peu de temps et qui sont dans la nécessité de savoir promptement quels sont les vrais principes sur les choses qui les intéressent. Il est utile principalement *pour la direction.*

Défense du catholicisme contre ses ennemis et contre ses faux amis, avec l'approbation du Saint-Siége, 3 brochures, in-8.. 2 »

On y trouve la réfutation des faux principes des *catholiques libéraux.*

La Controverse pacifique, contenant l'encyclique du 8 décembre 1864 avec les quatre principaux documents apostoliques qui s'y rapportent; en français et en latin, précédés d'une introduction qui en montre l'autorité et l'obligation de s'y soumettre, à l'exemple de nos évêques dont on cite les actes, et suivis des contradictoires des erreurs signalées dans le Syllabus. 1 vol. gr. in-8. 2 »

Les Vrais Principes sur la prédication ou Manièrs d'annoncer avec fruit la parole de Dieu. 3 vol. in-8. Prix.. 8 »

Observations critiques sur les *Conférences du R. P. Lacordaire,* avec la suite. Seconde édition, augmentée d'un opuscule intitulé : Le R. P. Lacordaire refuté d'avance par la Sorbonne dans la *Censure de l'Emile,* et par Bergier dans *la Certitude des preuves du Christianisme,* contre Fréret. L'opuscule se termine par la réponse à cette question : *Comment la sagesse de Rome, a-t-elle fixé les idées des catholiques sur la valeur, les droits et l'usage de la raison?* Brochure in-8°. . 2 »

Règle de vie pour un prêtre, Seconde édition. 1 vol. in-18.. 1 60

Méthode scolaire ou Manière de diriger les écoles pour hâter le progrès des élèves et pour leur donner une bonne éducation. Brochure in-8................ 1 »

Importance du catéchisme et manière de le bien faire. Brochure in-8........................ » 40

Explication du catéchisme par des sous-demandes. Seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 1 vol. grand in-8.................. 4 »

Catalogue annoté. Brochure in-8, 2e édition.... » 20

Par le moyen de ce catalogue developpé on pourra se faire une juste idée des ouvrages qu'il contient.

